

Aller de l'avant ensemble

Rapport annuel 2018



Sur la couverture

De gauche à droite

John Beaucage, président; Chef Joe Ladouceur, Bingwi Neyaashi Anishinaabek; Chef Robin McGinnis, Première Nation de Rainy River

Chef Dennis Meeches, de la Première Nation de Long Plain; Groupe de North Eagle Drum

Chef R. Donald Maracle, Mohawks de la baie de Quinte, Harold Tarbell (Akwasasne Mohawk), Réseau de facilitation de Tarbell, Chef Harvey McLeod, Bande d'Upper Nicola

De haut en bas:

Conseiller Kevin Seesequasis de Première Nation de Beardy et Okemasis; Gail Shawbonquit, fiduciaire; Chef Cadmus Delorme, de la Première Nation de Cowessess

Ruth Williams, vice-présidente, Chef Sidney Peters, de la Première Nation Glooscap

Flora Gull, Première Nation crie de Waswanipi

Chef régional Kluane Adamek, Territoire du Yukon, Ruth Williams, vice-présidente

Conseiller Carlon Big Snake de la Nation Siksika

Notre mandat

Nous avons pour mandat de faciliter l'accès au financement de logements du marché dans les collectivités des Premières Nations. Nous aidons à créer la capacité, au sein des collectivités des Premières Nations, d'appuyer et de maintenir des programmes de logement du marché, et de contribuer ainsi au bien-être social et à l'amélioration du cadre de vie des collectivités des Premières Nations et de leurs résidents. Le but premier est de promouvoir un système où les résidents des Premières Nations jouissent des mêmes possibilités de logement sur des terres appartenant à la collectivité — qu'il s'agisse d'une réserve, d'un établissement ou de terres mises de côté — comme les autres Canadiens dans les collectivités de l'ensemble du pays.

Notre vision

Nous cherchons principalement à accroître les possibilités d'accès à la propriété axées sur le marché dans les réserves, et notre vision s'énonce ainsi : Toutes les familles des Premières Nations ont la possibilité d'acquérir un logement sur un terrain qui leur appartient, dans une communauté dynamique.



Bella Coola, Nation Nuxalk



Message du président du Conseil des fiduciaires

Le thème du rapport annuel de 2018, Aller de l'avant ensemble, a été choisi parce que les fiduciaires se sont concentrés tout au long de l'année sur la communication avec ceux que nous servons et ceux que nous ne servons pas encore pour façonner les orientations futures du Fonds. Nous voulions participer davantage aux discussions portant sur la réforme du logement dans les réserves et préparer le terrain pour la nouvelle génération de fiduciaires afin qu'ils puissent se mettre au travail dès qu'ils assumeront leurs responsabilités en 2019.

Suivant la recommandation des fiduciaires, le gouvernement du Canada a adopté un important changement de gouvernance qui fait en sorte que le Conseil des fiduciaires du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations sera maintenant entièrement composé de citoyens des Premières Nations. Nous croyons qu'il s'agit d'une étape vers la prise en charge et le contrôle du Fonds par les Premières Nations, comme envisagé dans l'acte de fiducie, et que cela représente un jalon important dans la poursuite de l'autonomie gouvernementale réelle des Autochtones.

Les fiduciaires fondateurs ont travaillé sans relâche au cours des 11 dernières années dans un esprit d'amélioration continue. Nous n'avons pas manqué de visiter chaque été les collectivités que nous servons. Bien que chacun d'entre nous ait passé un certain temps à travailler et à vivre dans une collectivité, nous avons cru important de rencontrer les gens servis par le Fonds — pour avoir une idée de ce que notre personnel faisait bien et de ce que nous pouvions faire mieux.

Je tiens à remercier personnellement mes collègues fiduciaires fondateurs pour leur dévouement et leur travail acharné, ainsi que pour leurs sages conseils et leur collaboration. Leur engagement indéfectible à améliorer les résultats sociaux et économiques dans les collectivités des Premières Nations laisse des répercussions durables.

En collaboration avec les nouveaux fiduciaires qui insuffleront au Fonds une nouvelle énergie et de nouvelles idées, nous nous efforcerons de tracer une voie solide vers la deuxième décennie du Fonds. Nous avons élaboré un plan d'intégration pour permettre aux nouveaux fiduciaires de se familiariser avec le fonctionnement interne du Fonds et de bien comprendre bien leurs obligations en tant que guides et fiduciaires du Fonds.

Il reste des écarts considérables et persistants dans le logement autochtone. Le développement d'un marché du logement dans les collectivités des Premières Nations exige un changement profond qui ne peut se produire qu'avec un engagement soutenu et global sur des décennies.

Nous transmettons aux nouveaux fiduciaires un Fonds qui repose sur des assises solides. Le Fonds comporte du personnel chevronné, une expertise chèrement acquise, des systèmes modernes de gestion financière, près d'un milliard de dollars en crédit approuvé, la construction de maisons sur le terrain, des résultats probants en matière de développement du potentiel et une vaste empreinte à l'échelle du Canada. Près de 40 % des Premières Nations ont choisi de travailler avec le Fonds en étroite collaboration ainsi que dans la confiance et le respect mutuel pour offrir des possibilités à leurs collectivités, et nous les remercions.

Nous irons tous de l'avant ensemble dans la prochaine phase de la mission du Fonds qui consiste à multiplier les possibilités grâce au pouvoir des logements du marché.

John Beaucage



Message de la directrice exécutive

L'objectif du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations n'a jamais été de régler le problème à court terme pour disparaître par la suite. Depuis les discussions que nous avons tenues au début des années 2000, dans le cadre de notre création à Kelowna, nous avons été destinés à faire partie d'une stratégie nationale globale à long terme visant à régler un problème créé au fil des siècles. Une stratégie doit aussi être à l'écoute des besoins de la collectivité visée et évoluer en conséquence.

Le Fonds est un participant enthousiaste du processus de la Stratégie nationale sur le logement depuis son lancement par le gouvernement du Canada 2016. Les représentants du Fonds ont contribué aux discussions à l'échelle régionale et nationale sur un large éventail de sujets. Nous avons échangé nos points de vue sur le logement du marché comme outil pour renforcer les collectivités, ainsi que sur les obstacles à surmonter.

Nous avons également essayé de mieux comprendre les 247 Premières Nations que nous servons et nous avons tendu la main à celles qui n'ont pas encore décidé de travailler avec nous pour voir comment nous pourrions les attirer.

Le Fonds a commandé à l'Université Deakin une recherche sur les facteurs critiques de réussite de l'accession à la propriété des Premières Nations dans les réserves. Parmi les principales leçons à retenir, il y a le fait que les effets de la colonisation sont profondément ancrés et omniprésents, et que la confiance et une communication constante et respectueuse sont nécessaires au sein d'une collectivité des Premières Nations et entre la collectivité et le Fonds.

En 2018, les fiduciaires ont demandé aux dirigeants des Premières Nations de partout au Canada de nous dire comment nous pourrions le mieux connaître ce que le Fonds pourrait faire mieux ou faire différemment pour servir les Premières Nations. Les conseils que nous avons reçus nous ont menés à une série de 11 séances régionales de mobilisation, où nous avons rencontré les représentants de 104 Premières Nations. Les participants nous ont dit que le logement fondé sur le marché est considéré comme une option viable pour répondre à leurs besoins en matière de logement et que le Fonds est appuyé dans leurs collectivités. Nous avons également appris que nous devons continuer de mobiliser les collectivités au sujet des avantages de l'accession à la propriété et chercher à améliorer et à innover continuellement la façon dont le Fonds commercialise ses services et mobilise les collectivités et les propriétaires éventuels.

Je serai éternellement reconnaissante envers les fiduciaires fondateurs dont la passion et l'enthousiasme ont contribué au succès du Fonds. Sans eux et sans l'excellent personnel du Fonds, nous ne serions pas là où nous sommes aujourd'hui : nous desservons près de 40 % des Premières Nations du Canada et nous les aidons à atteindre leurs objectifs. Le personnel du Fonds et nos nombreux partenaires se réjouissent à l'idée d'appuyer les nouveaux fiduciaires en renouvelant leur engagement fondé sur nos efforts de mobilisation pour faire du logement du marché une solution généralisée et un facteur essentiel de la réconciliation économique et sociale.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Deborah Taylor'.

Deborah Taylor



Message du directeur, Finances et administration

Je suis heureux de vous faire part des activités opérationnelles du Fonds pour 2018. En juillet 2018, je me suis joint au Fonds à titre de directeur, Finances et administration. Je remercie le directeur qui prend sa retraite, George Jenkins, de m'avoir offert un excellent soutien au cours de ma transition.

Avant de me joindre au Fonds, j'étais gestionnaire principal, Consultation autochtone, chez MNP LLP. J'ai aussi travaillé pour le Conseil de gestion financière des Premières Nations, ainsi que pour mon propre gouvernement communautaire, le Conseil mohawk d'Akwesasne. Mon expérience de travail avec les Premières Nations de partout au Canada a été bénéfique pour mon travail au Fonds. Bon nombre des clients des Premières Nations avec qui j'ai travaillé sont également des clients du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Ces Premières Nations sont des collectivités tournées vers l'avenir qui ont un objectif commun, soit celui de fournir des logements du marché à leurs membres.

Je voulais me joindre au Fonds en raison du professionnalisme et des occasions qu'il m'a offertes de travailler dans une entreprise qui se consacre au service des Premières Nations. Bien que la majeure partie de mon travail s'effectue « dans les coulisses », durant la courte période de mes fonctions auprès du Fonds, j'ai participé à divers projets dont la révision du processus de réalisation des examens financiers, la communication d'analyses à l'appui du Comité des placements, l'accroissement de la valeur du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, la mise à jour de la politique financière afin de prendre en compte les nouvelles normes comptables, et la prestation d'un soutien permettant au personnel de participer à des programmes de perfectionnement professionnel comme la cybersécurité, le changement climatique, les normes du COSO et la gestion financière des organismes sans but lucratif.

Pour 2019, je prévois que nous offrirons à notre personnel davantage d'occasions d'améliorer leurs connaissances de la culture des Premières Nations et de la gestion financière des Premières Nations. Nous réfléchissons aux précieux commentaires obtenus lors des séances de mobilisation régionales tenues en 2018 et nous y répondrons. Nous sommes impatients de fournir un soutien aux nouveaux fiduciaires qui devraient entrer en fonction en 2019.

Travis Seymour

Table des matières

Notre mandat	i
Notre vision	
Message du président du Conseil des fiduciaires	iii
Message de la directrice exécutive	iv
Message du directeur, Finances et administration	v
Fait saillants de 2018	6
Revue de l'année 2018	
Environnement externe	8
Le Fonds en action	11
Project de recherche indépendant	12
Séances de mobilisation régionales	14
L'empreinte croissant du Fonds	15
Développement du potentiel	16
Rapport des régions	
Atlantique	18
Québec	20
Ontario	22
Manitoba	24
Saskatchewan	26
Alberta	28
Colombie-Britannique	30
Yukon et T.-N.-O.	32
La transmission du message	35
Histoire de réussite des Mohawks de la baie de Quinte (MBQ)	36
Mobilisation des partenaires et leadership éclairé	38
Nos partenaires des Premières Nations	41
Apprendre à connaître nos nouveaux partenaires	46
La portée de notre action	50
Un aperçu de la situation financière	51
Discussion et analyse pour la gestion	52
Sommaire des résultats financiers	58
États financiers	61
Gouvernance	84
Personnel du Fonds au 31 décembre 2018	91
Nos partenaires prêteurs	92
Comment fonctionne le Fonds	93
Glossaire	94
Liste d'acronymes	95

Énoncés prospectifs

Le rapport annuel du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations (le « Fonds ») contient des énoncés prospectifs concernant les objectifs, les stratégies et les résultats financiers prévus. Il existe des risques et des incertitudes qui sont indépendants de la volonté du Fonds, notamment en ce qui concerne la conjoncture économique, financière et réglementaire. Ces facteurs, entre autres, pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes formulées de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

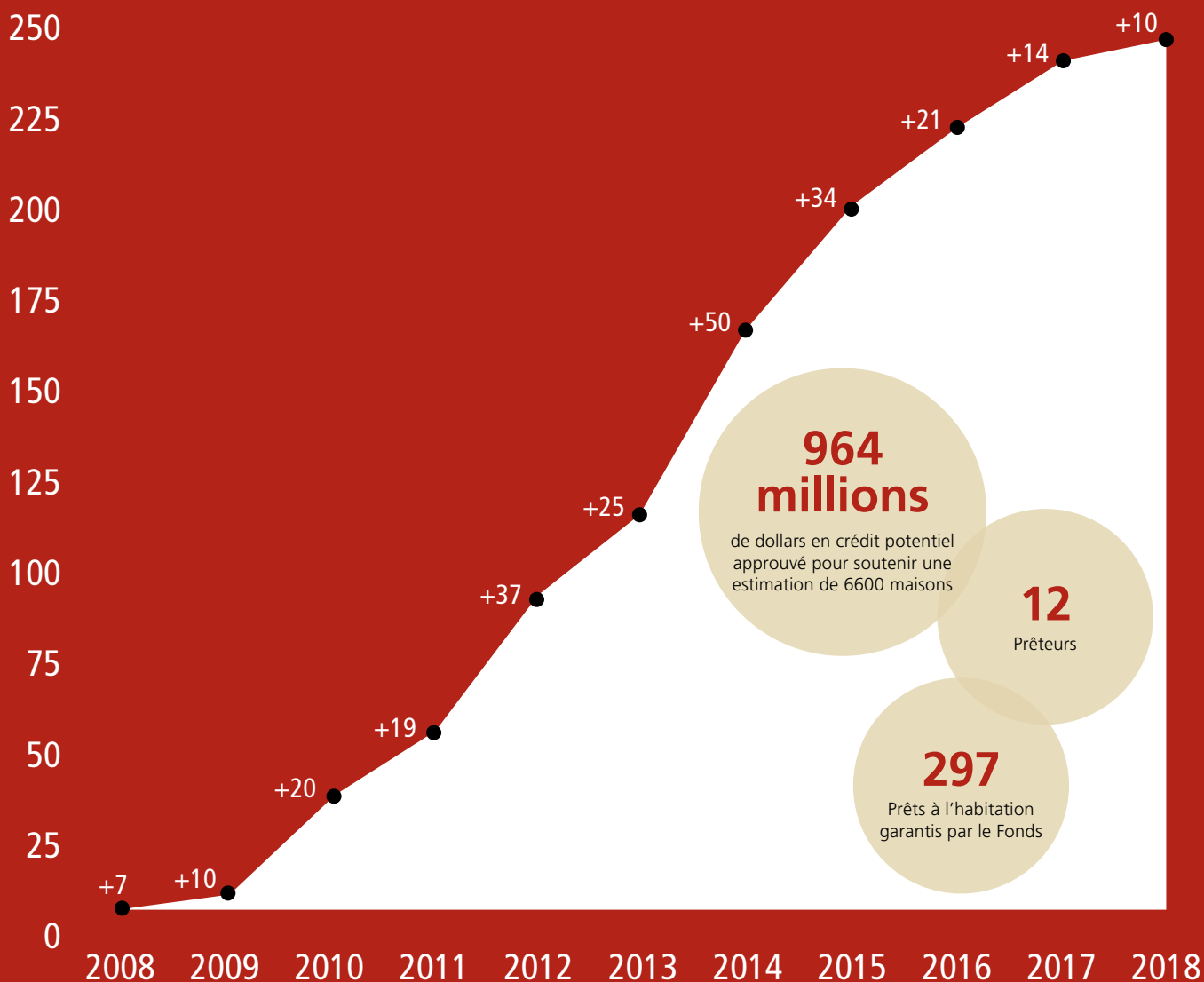
Faits saillants de 2018

Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations

C'est le premier fonds d'envergure nationale à être créé pour soutenir des ententes de financement de l'habitation dans les réserves et sur les terres visées par

un règlement – il soutient la construction des logements du marché dans des réserves en facilitant l'accès à la propriété, à la location et aux prêts pour travaux de rénovation dans les collectivités des Premières Nations.

247 Partenaires – Près de 40% des Premières Nations à Travers le Canada



Les Piliers du Développement du Potentiel

Le Programme de développement du potentiel du Fonds comporte trois piliers : Gestion Financière; Engagement de la Communautés (et preuve de la demande pour le Logement basé sur le marché); et Bonne Gouvernance.

Ces trois piliers s'entrelacent; le succès enregistré dans un secteur appuie la croissance dans les autres. De fortes

initiatives de développement du potentiel dans les secteurs des finances et de la régie, par exemple, soutiennent le développement communautaire tout en favorisant un environnement positif pour la mise en œuvre et le maintien d'un système fort de logements du marché.

201

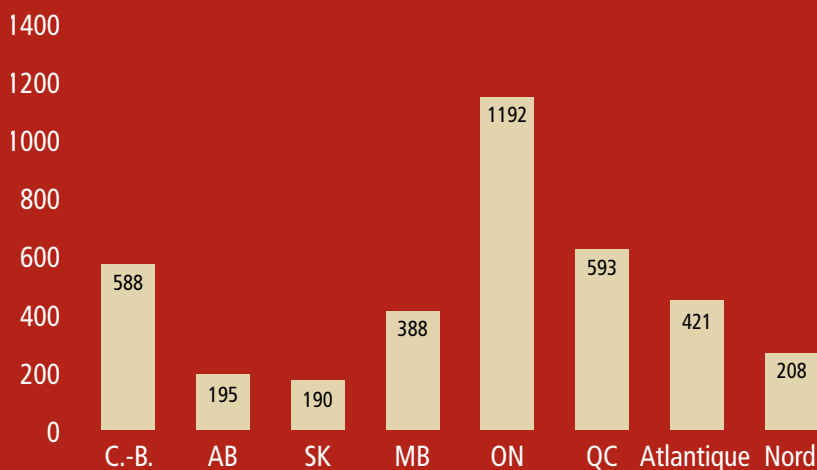
partenaires du Fonds Pour Les Logements Du Marché destinés aux Premières Nations approuvées pour l'amélioration du crédit et/ou le développement des capacités

Nombre de Premières Nations participant au DC par activité

131 Premières Nations participantes	 Communautaire 15	 Logement 103
1200 initiatives de développement du potentiel	 Finances 96	 Ressources humaines 33
21 millions de dollars ont été dépensés pour établir les fondations de la réussite dans les collectivités des Premières Nations	 Régie 83	 Terres et dev. Écon. 49

au 31 décembre 2018

Nombre des personnes formées



* au 31 décembre 2018

Faits Saillants de 2018

- 10** nouveaux partenaires des Premières Nations
- 2** nouvelles Premières Nations qualifiées
- 46** prêts à l'habitation garantis par le Fonds

Revue de l'année 2018

Environnement externe

Les enjeux liés aux Autochtones, y compris le logement et l'infrastructure, ont reçu énormément d'attention de la part de divers décideurs canadiens en 2018.

En 2017, le gouvernement a signalé son intention de démanteler les anciennes structures coloniales, notamment de remplacer Affaires autochtones et du Nord Canada par deux nouveaux ministères afin de mieux servir les peuples autochtones, tandis que l'important travail de promotion de la reconnaissance des droits et d'une plus grande autonomie a progressé. D'autres mesures ont été prises dans le cadre du budget de 2018 pour améliorer la qualité de vie des peuples autochtones au Canada et une nouvelle approche pour la reconnaissance et la mise en œuvre des droits des Autochtones, est favorisée¹.

Comme il a été annoncé dans la Stratégie nationale sur le logement (SNL) du Canada en 2017, le gouvernement et les partenaires autochtones travaillent ensemble à améliorer les conditions de logement à long terme et à faire en sorte que les peuples autochtones aient un plus grand contrôle sur le logement dans leurs collectivités. Par l'intermédiaire des investissements annoncés dans les budgets de 2017 et de 2018, le gouvernement a offert de nouvelles mesures de soutien fondées sur les distinctions pour une stratégie de logement dirigée par les Premières Nations, une stratégie de la Nation des Métis pour le logement et un plan de logement dirigé par les Inuits. Le financement visant à appuyer le succès de la mise en œuvre de chacune des stratégies sur le logement fondées sur les distinctions comprend :

- 600 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour appuyer le logement dans les réserves, dans le cadre d'une stratégie sur 10 ans sur le logement des Premières Nations qui est en voie d'être élaborée avec les Premières Nations.
- 400 millions de dollars sur 10 ans pour soutenir un plan de logement dirigé par les Inuits pour les régions inuites du Nunavik, du Nunatsiavut et de l'Inuvialuit. Ce montant s'ajoute au financement de 240 millions sur 10 ans annoncé dans le budget de 2017 afin d'appuyer le logement au Nunavut, qui a compris d'autres fonds pour le logement des Inuits.
- 500 millions de dollars sur 10 ans pour soutenir la Stratégie de logement de la Nation métisse.

L'année 2018 a marqué le 10e anniversaire du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations (le « Fonds »). Le Fonds est une idée caressée par les auteurs de l'Accord de Kelowna. Il a été inspiré par le besoin de trouver des moyens imaginatifs pour régler la crise de l'habitation dans les réserves. Il s'agissait de voir si, compte

« Nous devons en arriver à un point où les peuples autochtones au Canada sont maître de leur propre destin et prennent leurs propres décisions à l'égard de leur avenir. »

Premier ministre Justin Trudeau
14 février 2018

« Le logement est un droit issu de traités, mais je ne peux pas simplement attendre. Je dois tout de même respecter le traité, tout en me servant de mon imagination pour trouver des maisons pour mes citoyens. »

Conseiller Carlon Big Snake, Nation Siksika

« Nous voulons que ce soit une initiative d'autodétermination. »

John Beaucage, président

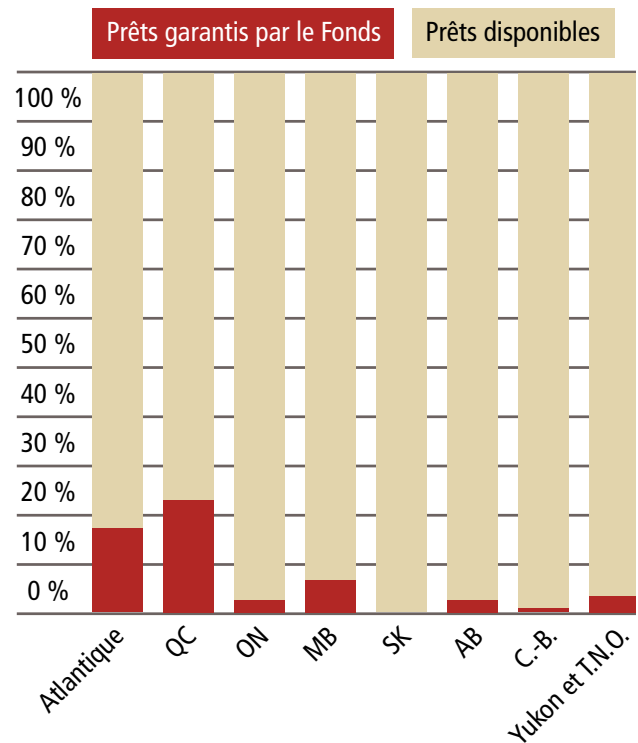
tenu des outils et des possibilités, les gens qui vivent dans les réserves, sur les terres visées par le règlement et les terres de réserve, aspireraient à résoudre leurs propres problèmes de logement. Le Fonds était un élément d'une approche globale préconisée par Kelowna et n'a jamais été conçu pour résoudre tous les problèmes de logement. L'objectif était de s'attaquer à une partie du besoin et de la demande à l'aide d'un instrument financier créatif appuyé par le développement du potentiel. Le Fonds vise à aider les gens capables de contracter un emprunt hypothécaire pour financer l'acquisition ou la construction d'une habitation, ce qui à son tour devait alimenter la croissance économique et permettre d'accorder des logements subventionnés aux gens ayant de plus grands besoins.

Faisant état de l'environnement actuel, les fiduciaires et le personnel savent qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour jeter les bases des connaissances et des systèmes grâce auxquels les personnes, les familles, les collectivités, les conseils et les institutions financières peuvent participer à la création de logements fondés sur le marché dans les collectivités des Premières Nations. La création d'un marché du logement est un long processus qui nécessite du temps, de la détermination, de la cohérence et souvent de nombreuses années d'efforts de la part du Fonds et des partenaires avant qu'une maison soit construite. Le Fonds travaille avec chaque partenaire des Premières Nations à son rythme pour entamer et mettre en œuvre chaque phase, en plus de s'y préparer, afin de créer une solution durable fondée sur le marché en matière de logements dans leur collectivité.



Au 31 décembre 2018, le Fonds avait approuvé un crédit pour un potentiel de 6 600 prêts au logement; l'un des principaux défis à relever à l'avenir sera de travailler avec les Premières Nations pour que leurs membres puissent obtenir des prêts au logement afin de débloquer ce crédit.

*au 31 décembre 2018



En jouant un rôle de premier plan dans le renforcement de la capacité d'accès à la propriété au sein des collectivités des Premières Nations, le Fonds s'est associé à l'Université Deakin en septembre 2017 pour diriger un projet de recherche sur les éléments essentiels nécessaires dans les collectivités des Premières Nations pour soutenir une approche efficace d'accès à la propriété dans les réserves. En 2018, le Fonds a reçu les résultats du projet de recherche indépendant.

En 2018, le Fonds a lancé une série de séances régionales de mobilisation pour que les dirigeants et les participants des Premières Nations contribuent à la démarche du Fonds pour faire en sorte que l'accès à la propriété fondée sur le marché et le Fonds fassent partie de la réforme en cours du logement fédéral ayant trait aux Premières Nations.

Les résultats de la recherche ainsi que les commentaires reçus au cours des séances de mobilisation orienteront les nouvelles approches de réforme et de renforcement des tactiques de gouvernance et de prestation de services du Fonds. Cette initiative tirera parti du partenariat du



Les fiduciaires et le personnel ont célébré le 10e anniversaire du Fonds.

Fonds avec près de 40 % des Premières Nations du pays en vue de l'adoption d'une approche à long terme qui favorisera la prise en charge, le contrôle et la gestion du logement et des infrastructures par les Premières Nations et qui répondra aux besoins des membres des Premières Nations vivant dans des réserves et hors des réserves. Le Fonds a communiqué au gouvernement du Canada ces points de vue sur l'augmentation de la participation des Premières Nations à la gouvernance de ce Fonds indépendant, mais responsable, déterminé à promouvoir des logements fondés sur le marché.

Le Fonds est déterminé à réaliser son mandat consistant à accroître les possibilités d'accession à des logements du marché sur les terres des Premières Nations et est disposé à assumer un mandat accru en fonction des nouvelles orientations que pourrait fixer le gouvernement du Canada provenant des consultations sur la réforme du logement dans les réserves.

« Il vous aura fallu 10 ans pour façonner le Fonds tel qu'il est aujourd'hui. La tâche consiste maintenant à bâtir sur cette base. »

**Chef Cadmus Delorme,
Première Nation de Cowessess**

Le Fonds en action

Le thème *Aller de l'avant ensemble* correspond à la situation Fonds en 2018 à plusieurs égards. Le Fonds a accueilli de nouveaux employés et agrandi son espace de travail afin de mieux répondre aux besoins du personnel et de nos clients à la recherche de meilleurs résultats concernant la mise en œuvre de leurs programmes de logement du marché. Le Fonds accompagne chaque propriétaire à mesure qu'il construit, achète ou rénove sa maison en l'aidant à acquérir des connaissances et de nouvelles compétences grâce au financement pour le développement du potentiel. La planification stratégique et le leadership dans les partenariats avec les Premières Nations pour établir des politiques et des procédures solides aident à faire progresser le désir d'une collectivité d'offrir un programme de logement fondé sur le marché comme option pour ses citoyens. Le Fonds, qui a célébré ses dix ans d'existence et qui s'apprête à entrer dans sa deuxième décennie, continuera d'aller de l'avant avec ses partenaires.

Le développement d'un marché du logement dans la plupart des collectivités des Premières Nations représente un grand changement. Les collectivités et les citoyens des Premières Nations n'ont pas beaucoup d'expérience de l'accession à la propriété grâce aux prêts et des avantages directs et indirects qui en découlent. Pour beaucoup, le Fonds a été la première expérience dans le domaine de l'habitation du marché et il leur permet d'acquérir de l'expertise, des systèmes administratifs et des modèles de gouvernance pour se préparer à l'accession à la propriété. Travaillant de façon judicieuse dans un environnement complexe et multidimensionnel, le Fonds s'efforce de respecter et d'agir au rythme de chaque Première Nation pour établir l'approche de mobilisation, les processus de demande, les programmes

de soutien et les relations nécessaires pour renforcer la confiance des gouvernements des Premières Nations, des membres de la collectivité et des prêteurs. Cette fondation soigneusement construite élargit le nouveau système de logement fondé sur le marché dans les collectivités des Premières Nations et fait participer un large éventail de Premières Nations, leurs organisations et le milieu financier à ce qui est souvent un processus pluriannuel. Les fiduciaires et le personnel sont particulièrement fiers du fait que près de 40 % des Premières Nations aient choisi de travailler avec le Fonds, compte tenu du processus de demande volontaire permettant aux Premières Nations d'utiliser les programmes et services du Fonds.

En avril 2018, le Fonds a convoqué sa séance annuelle de planification stratégique. Le dialogue concernant la stratégie, qui a été entamé avec un certain nombre de chefs et de conseillers des Premières Nations participantes, a porté sur les constatations préliminaires du projet de recherche indépendant, sur des façons d'améliorer les travaux du Fonds, sur la façon d'augmenter le plus possible l'utilisation des garanties de prêts disponibles ou inutilisées (par divers demandeurs), l'inclusion du Fonds en tant qu'une des options disponibles dans le volet du logement des Autochtones de la Stratégie nationale sur le logement, et sur la façon de progresser vers une autonomie et une indépendance accrues du Fonds. Les dirigeants ont aussi offert des observations concernant le désir du Fonds d'organiser des séances de mobilisation régionales au cours de l'été ou de l'automne 2018 afin de recueillir d'autres commentaires sur ces questions. Le dialogue sur le leadership et les séances de mobilisation régionales (à l'exception de la séance de Montréal) ont tous été animés de façon indépendante et ont fait l'objet d'un rapport de Harold Tarbell (Mohawk d'Akwesasne), Tarbell Facilitation Network.



À gauche: Harold Tarbell; en haut à droite: John Beaucage, président, Conseiller Gerald McKenzie, la bande de Lac La Ronge; en bas à droite: Ruth Williams, vice-présidente, Chef Wilbert Marshall, Première Nation Potlotek.

Projet de recherche indépendant

Le Fonds a fait appel à des experts en matière autochtone de l'Université Deakin, en Australie, pour une analyse indépendante. Le projet de recherche visait à déterminer les facteurs qui influent sur l'adoption du financement privé pour l'accès à la propriété des Premières Nations sur les terres de réserve. Il est important de cerner ces facteurs pour faciliter la mise en œuvre efficace d'approches de financement privé par les gouvernements des Premières Nations en collaboration avec le Fonds.

L'analyse contextuelle fait ressortir les obstacles spécifiques sur le plan des politiques, des infrastructures et des finances à l'atteinte d'un niveau acceptable de logements de qualité sur les terres des Premières Nations. Ces questions sont profondément ancrées dans les événements historiques, juridiques, économiques et politiques qui ont des incidences persistantes. Elles sont prises en compte dans les éléments clés définis dans l'analyse, divisés en deux considérations générales et quatre thèmes plus précis pour le recours au financement privé.

Les deux grandes considérations sont les suivantes :

- les effets de la colonisation qui sont profondément ancrés et omniprésents;
- la confiance et les communications au sein des bandes des Premières Nations et entre les bandes et le Fonds.

Ceux-ci sous-tendent et touchent tous les aspects des quatre thèmes principaux :

- l'incertitude au sujet du contrôle et de la propriété des maisons et des terres créée par la Loi sur les Indiens et les événements historiques;
- les politiques et les pratiques de gouvernance des gouvernements des Premières Nations qui varient entre les trois collectivités qui ont participé au projet de recherche et qui offrent différents niveaux de soutien pour le financement privé des maisons;
- la nécessité d'un leadership solide, transparent et fiable du conseil de bande et d'une gestion opérationnelle;



- l'aménagement de l'infrastructure pour assurer la sécurité et la salubrité des maisons.

Neuf recommandations fondées sur la recherche ont été formulées pour appuyer le rôle important du Fonds dans le travail de collaboration avec les Premières Nations et le gouvernement afin de faire progresser et soutenir le logement du marché dans les réserves et les terres visées par le règlement. Les neuf recommandations correspondent à cinq catégories :

- communication et renforcement de la confiance à l'égard des processus et des politiques de logement;
- développement du potentiel pour des politiques et des processus améliorés en matière de logement et de terres qui répondent aux besoins des membres des bandes;
- satisfaction des besoins des membres de la bande en matière d'éducation et structuration des options de financement privé;
- amélioration de la qualité des infrastructures;
- atténuation des effets de la colonisation, comme le lobbying en faveur de loi qui favorise l'accès des Premières Nations au financement privé pour la construction domiciliaire.



« L'un de nos devoirs sacrés est de fournir à nos gens des logements adéquats, salubres et propres. »

Chef Harvey McLeod, Bande d'Upper Nicola



« Les Premières Nations doivent avoir accès à un outil qui permet aux membres de la collectivité d'avoir accès à un peu plus de diversité dans les options en matière de logement. »

Ruth Williams, vice-présidente

Séances de mobilisation régionales

À l'été et l'automne 2018, le Fonds a tenu une série de séances de mobilisation régionales pour obtenir les commentaires des dirigeants et des participants des Premières Nations sur l'approche du Fonds pour faire en sorte que l'accession à la propriété fondée sur le marché et le Fonds fassent partie de la réforme en cours du logement fédéral pour ce qui est des Premières Nations. Le Fonds a collaboré avec des dirigeants et des participants représentant 104 Premières Nations au Canada. Chaque séance, organisée conjointement par un dirigeant local des Premières Nations et un fiduciaire du Fonds, a permis des dialogues propres à la région pour les représentants des Premières Nations qui travaillent actuellement avec le Fonds et d'autres qui ne sont pas partenaires actuellement.

Voici un résumé des commentaires généraux obtenus au cours des séances de mobilisation régionales :

- Le logement du marché est considéré comme une option viable pour aider les Premières Nations à répondre à leurs besoins en matière de logement. Malgré l'appui solide qui est toujours accordé à tous les échelons aux efforts visant l'obtention de ressources gouvernementales pour la construction de maisons tant du point de vue des droits que du point de vue socioéconomique, il est de plus en plus reconnu que le financement privé pour l'accession à la propriété est une approche qui peut améliorer plus rapidement la situation du logement pour une partie de la population des Premières Nations et que chaque maison qui est construite comporte plusieurs avantages pour la collectivité : elle libère des ressources pour les personnes qui sont le plus dans le besoin, elle stimule l'économie locale et inspire d'autres personnes à aspirer à l'accession à la propriété.
- Le Fonds doit continuer de jouer un rôle dans le logement des Premières Nations. Les Premières Nations ont besoin de ce type de soutien alors qu'elles s'efforcent de créer et maintenir les systèmes nécessaires pour mettre cette option de financement du logement à la disposition de leurs membres. Le Fonds est le seul organisme des Premières Nations qui a acquis une expertise dans cet aspect du logement sur les terres des Premières Nations.
- Il est important de continuer à respecter chaque Première Nation et à évoluer au rythme de celle-ci. Il s'agit d'une stratégie essentielle pour appuyer les efforts communautaires visant à : relever les défis de la création et de la mise en œuvre d'un régime d'accession à la propriété domiciliaire grâce aux prêts; s'adapter aux situations transitoires liées au personnel clé en raison des élections et des changements de personnel; acquérir de l'expérience en vue de maîtriser les subtilités d'un marché du logement fondé sur les prêts;

et naviguer dans un environnement communautaire souvent façonné par l'incertitude économique.

- Le développement d'un marché du logement dans les collectivités des Premières Nations est un *changement profond*. Les collectivités et les citoyens des Premières Nations n'ont pas beaucoup d'expérience de l'accession à la propriété fondée sur les prêts et des avantages directs et indirects qu'elle crée. Dans ce nouveau contexte en évolution où les Premières Nations et leurs citoyens apprennent et réapprennent continuellement les subtilités des services du Fonds et utilisent les prêts personnels pour le logement, il est essentiel d'accepter les fluctuations au sein de chaque collectivité. Le Fonds est nécessaire pour continuer d'offrir du soutien aux Premières Nations et aux citoyens qui doivent relever les défis chroniques et récurrents de la transition vers le logement du marché et de la participation à ce marché.
- Malgré la sensibilisation aux stratégies nationales de logement du Canada et des Premières Nations et aux lacunes locales qu'il faut combler, on connaît peu les détails de ces stratégies ou la façon dont les collectivités pourraient s'en servir pour améliorer leur situation en matière de logement. Les responsables et les dirigeants du logement dans les collectivités sont généralement favorables au maintien du Fonds en tant que fiducie indépendante et comptable aux Premières Nations participantes dans le contexte de ces stratégies.

L'importance de la mise à jour continue des approches visant à mobiliser et à mobiliser de nouveau les Premières Nations participantes et non participantes afin de dissiper les idées fausses et d'assurer la clarté de l'objet, des processus et des avantages du Fonds a été au cœur des séances de mobilisation régionales. *En allant de l'avant ensemble*, les dirigeants et les participants de partout au Canada ont donné de leur temps et ont partagé leur sagesse afin de collaborer à des façons novatrices dont le Fonds et les Premières Nations peuvent offrir choix et souplesse pour des options de logement viables dans les réserves.

L’empreinte croissante du Fonds

En allant de l’avant ensemble, le Fonds continuera d’avoir une incidence importante sur les collectivités des Premières Nations. Au cours des séances de mobilisation régionales, les fiduciaires ont entendu parler directement des nombreuses étapes à l’échelle individuelle, communautaire et de la direction. Le soutien offert par le Fonds a aidé les collectivités des Premières Nations à franchir chacune des étapes essentielles de l’expansion du logement du marché. La mesure statistique n’est qu’une façon d’évaluer les progrès. Tout au long du rapport annuel, des récits de certaines des répercussions des travaux du Fonds seront diffusés.

Au cours de la 10^e année de fonctionnement du Fonds, 10 autres Premières Nations ont choisi de s’associer au Fonds, ce qui porte le nombre total de partenaires des Premières Nations à 247. Quatre partenaires des Premières Nations qui ont été approuvés pour le Programme d’amélioration des modalités du crédit et le développement du potentiel du Fonds ont décidé de faire connaître leurs noms en 2018. Leurs profils et leurs aspirations en matière de logement du marché sont présentés sous la rubrique « Apprendre à connaître nos nouveaux partenaires ». Une somme de plus de 964 millions de dollars en crédit potentiel de prêts à l’égard pour environ 6 600 logements, garantie par le Fonds, a été approuvée à la fin de 2018. Ces chiffres continuent de croître pour atteindre en fonction du plein potentiel du Fonds d’obtenir trois milliards de dollars d’investissements supplémentaires dans le logement dans les réserves.

Le Fonds est fier de compter au total 12 institutions financières nationales et régionales partenaires dans le cadre de son Programme d’amélioration des modalités de crédit. En 2018, la Caisse populaire Alliance Itée est devenue un prêteur dans un groupe de six organismes indépendants, comme le Fonds l’a déjà signalé. Les 29 succursales appuyées par le réseau des caisses populaires élargiront le choix pour les Premières Nations participantes, en particulier dans le Nord de l’Ontario. L’appui de tous ces partenariats offre aux Premières Nations offre un plus grand choix dans les régions géographiques insuffisamment desservies et leur permet d’établir de nouvelles relations avec une institution financière afin d’accroître les options de prêt au logement pour que leurs citoyens puissent acheter, construire ou rénover une maison dans leur collectivité.



À gauche: Glen Hare, chef du Grand conseil de la Nation Anishinabek, John Beaucage, président; À droite: Travis Seymour, directeur, Finances et administration, Earl Commanda, directeur du programme.

Développement du potentiel

Aller de l'avant ensemble traduit la volonté du Fonds d'accueillir le caractère unique du chemin emprunté par chaque Première Nation vers des options de logement du marché pour ses citoyens ou l'amélioration de ces options. Chaque partenariat est adapté aux capacités, aux obstacles et aux possibilités de la collectivité. Cela signifie que le Fonds doit travailler avec chacune des Premières Nations en fonction de leurs propres échéanciers afin de régler leurs problèmes particuliers en matière de logement. Ces problèmes varient selon la Première Nation, tout comme l'aide offerte par le Fonds.

Pour répondre aux besoins uniques de ses partenaires des Premières Nations, le Fonds a continué de se concentrer sur la conception d'initiatives de développement du potentiel et l'accès à ces initiatives. Plus de 1 200 initiatives sont en cours ou sont terminées dans 131 Premières Nations. Plus de 21 millions de dollars ont été investis à ce jour pour construire le fondement nécessaire pour mettre en œuvre ou maintenir un régime de logements du marché sur les terres appartenant aux Premières Nations dans l'ensemble du Canada.

L'offre de financement du développement du potentiel se fait de façon différente dans chaque collectivité, même si elle est axée sur les trois piliers des critères d'accès du Fonds, notamment : la gestion financière, la bonne gouvernance et l'engagement communautaire. Ces trois piliers s'entrelacent; le succès enregistré dans un secteur appuie la croissance dans les autres. De solides initiatives de développement du potentiel dans les secteurs des finances et de la gouvernance, par exemple, soutiennent le développement communautaire tout en favorisant un environnement positif pour la mise en œuvre et le maintien d'un bon régime de logements du marché.

En 2018, les fiduciaires et le personnel ont consacré beaucoup de temps aux rencontres et discussions avec des partenaires, des partenaires éventuels et



À gauche: Lucille Michaud, agente de programme principale, Gail Joe, fournisseur de développement des capacités potentiel; Droite: Scott Flamand, fournisseur de développement des capacités potentiel.

des intervenants pour toujours progresser ensemble vers l'amélioration des services de développement du potentiel du Fonds. Lors des séances de mobilisation régionales, les dirigeants et les participants ont indiqué que le Programme de développement du potentiel du Fonds est très apprécié. Il continue d'y avoir beaucoup d'intérêt et de soutien pour ce qui est d'offrir aux Premières Nations un accès accru et à plus long terme au volet de développement du potentiel du Fonds. Nous faisons part des récits de certaines des personnes qui ont participé à des initiatives de développement du potentiel en 2018 dans le cadre de la « Rapport des régions ».

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations souhaite féliciter les diplômés de 2018 suivants qui ont obtenu l'aide du Programme de développement du potentiel du Fonds :







VIU – certificat de gestionnaire en logement des Premières Nations

Tara Gonzales, bande indienne Skeetchestn

Collège Yellowquill — Gestion communautaire des Premières Nations

David Yellowback, Nation crie Manto Sipi

Le Fonds appuie le développement du potentiel dans divers domaines :

 <p>Terres et dév. écon. 42*</p> <p>Formation en développement économique Étude technique Plan environnemental, évaluation, politique, programme Formation environnementale Formation sur le SIG et la gestion des terres Manuel de gestion des terres Arpentage des terres Plan et règlement administratif d'utilisation des terres, règlement de zonage Loi sur les terres, régime foncier, code foncier Système d'enregistrement foncier Terres diverses et développement économique Certification de l'Association nationale des gestionnaires de terres autochtones Formation et certification de l'Institut canadien de l'immeuble</p>	 <p>Régie 1479*</p> <p>Formation sur le droit et les politiques autochtones Gestion des arriérés L'écriture d'affaires Élaboration de règlements administratifs Cours d'APAA Planification de la capitale Formation en communications, en conception Web, en médias sociaux et formation de Toastmaster Gestionnaire de communauté Plan stratégique communautaire Plan communautaire global Code électoral Étude technique Politique sur la gouvernance Formation en TI et en informatique Leadership, gouvernance et gestion Droit relatif aux biens immobiliers matrimoniaux Code d'adhésion Gouvernance Divers Examen et développement organisationnels Formation en gestion de projet Formation en administration publique Développement personnel / management Cours universitaire</p>	 <p>Finances 1183*</p> <p>Cours de l'AAFA Formation en comptabilité, en comptabilité d'entreprise, en gestion des grands livres comptables et de rapports financiers Formation sur les logiciels de comptabilité et AccPac Formation sur la gestion des biens Participation à la conférence Développement du manuel financier Formation en culture financière Analyse de gestion financière Planification financière Politiques financières, règlements administratifs et droit Formation sur la récupération de la TVH Gestion de fiducie Cours universitaire</p>
 <p>Ressources humaines 446*</p> <p>Droit du travail Formation sur les ressources humaines et sécurité du lieu de travail RH / Gestion du personnel et politique Formation sur les droits de la personne et formation professionnelle Plan de communications internes Certificat d'enquêtes en milieu de travail</p>	 <p>Communautaire 244*</p> <p>Engagement communautaire Culture financière Entretien ménager et réparation domiciliaire Accession à la propriété Gestion du crédit et de la dette, et des hypothèques Atelier divers</p>	 <p>Logement et infrastructure 381*</p> <p>Organisme d'habitation Formation du comité du logement Évaluation de l'état du logement Système de gestion de l'inventaire de logements Examen juridique du logement Formation des gestionnaires en logement Politique sur le logement Normes de logement Stratégie sur le logement Divers logements et infrastructures Examen des opérations Entretien des immeubles et travaux publics Atelier du personnel et participation à la conférence</p>

* Nombre des personnes formées en DC par activité.

Rapport des régions — Atlantique



14 Premières Nations sont partenaires du Fonds

3 Premières Nations sont approuvées pour l'amélioration du crédit et le développement du potentiel

3 Premières Nations participent actuellement au processus d'évaluation

8 Premières Nations sont approuvées pour le développement du potentiel seulement

86 visites à **20** Premières Nations **40+** présentations

Développement du Potentiel

64 % des Premières Nations approuvées pour l'amélioration du crédit et/ou le développement du potentiel utilisent le Programme de développement du potentiel du Fonds - 420 personnes ont reçu une formation dans le cadre de plus de 87 initiatives.

	Nombre de Premières Nations participant au DC par activité	Nombre de personnes formées en DC par activité
Communautaire	1	0
Finances	4	33
Régie	4	156
Logement	6	27
Ressources humaines	3	203
Terres et dév. écon.	2	2

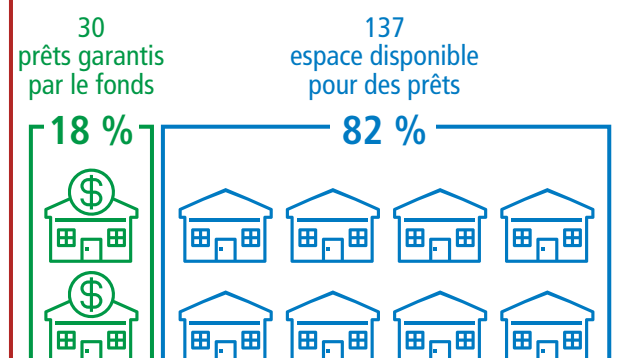
Séance de Mobilisation

Le 12 juillet 2018, le fiduciaire du Fonds, Jim Prodger, a coanimé une séance de mobilisation à Moncton avec le chef Sidney Peters, de la Première Nation Glooscap.

Voici un exemple des idées générées sur la façon dont le Fonds peut mieux fonctionner pour aider les collectivités et les propriétaires potentiels à utiliser l'espace disponible déjà approuvé par le Fonds :

- Mettre en place des navigateurs en habitation pour aider les personnes à planifier sur diverses périodes (p. ex., se préparer à acheter dans un délai d'un à cinq ans).
- Promouvoir la compréhension des responsabilités en matière d'accession à la propriété – entretien, plomberie, services publics, déneigement – cours pratique et manuel sur la maison.
- Enseigner des compétences en littératie financière comme l'ouverture d'un compte bancaire, l'établissement d'un crédit, le maintien du crédit, la responsabilité financière, la budgétisation et l'épargne.
- Aider la collectivité à élaborer une approche du cercle de soins qui réunit tous les programmes, services et soutiens disponibles dans la collectivité.

Crédit approuvé de 13 millions de dollars
167 prêts potentiels à l'habitation



« Nous devons travailler ensemble pour qu'une stratégie sur le logement et l'infrastructure connexe des Premières Nations soit élaborée par les Premières Nations pour les Premières Nations. »

Chef Sidney Peters

« C'est simple et clair, les fiduciaires croient que le logement du marché dans les réserves devrait être une option pour ceux qui le souhaitent. »

Jim Prodger, fiduciaire

Faits Saillants de 2018

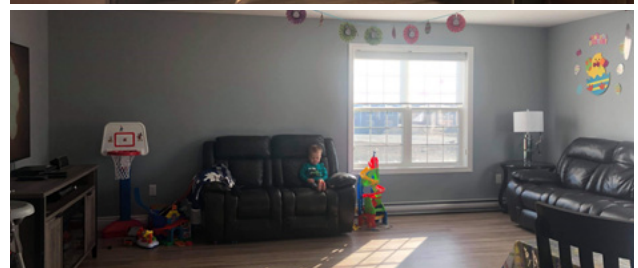
Membertou – personnaliser votre maison, à votre manière

La possibilité de personnaliser la conception et la finition standard des maisons financées par le Fonds garanties par Membertou dans le cadre de son nouveau programme d'achat d'habitations s'est avérée populaire auprès des membres. En s'appuyant sur le programme élaboré par la Nation crie de Wemindji au Québec, Membertou s'en est dotée en dressant une liste des options extérieures et intérieures qu'un membre pourrait améliorer. Les participants choisissent d'abord un modèle de maison standard, puis ils ont la possibilité de personnaliser une variété de caractéristiques. Les options de modernisation comprennent le revêtement extérieur, le platelage et les bardeaux, ainsi qu'une foule de changements à l'intérieur, y compris le système de chauffage et de climatisation, les appareils ménagers, le revêtement de sol, les luminaires de cuisine et de salle de bain et les armoires.

Aaron Stevens et sa famille de quatre personnes sont de fiers propriétaires d'une première maison. Aaron, un employé du service des travaux publics de Membertou faisait partie d'une équipe qui travaillait à l'installation d'égouts et d'aqueduc dans la plus récente subdivision de Membertou lorsqu'il a pris connaissance du programme. Vivant avec sa famille, puis dans un appartement, il n'était pas là où il voulait être en permanence avec sa jeune famille. Aaron voulait qu'ils aient leur propre maison. Aaron a choisi parmi les plus grandes maisons standard Membertou et l'a améliorée pour répondre aux besoins de la famille. Favorisant un concept ouvert, Aaron a agrandi le salon, la chambre principale et la salle familiale, et a modifié la cuisine, notamment en optant pour un poêle à gaz. Il aime vraiment que le gaz soit également acheminé à son barbecue pour qu'il n'ait pas à faire remplir ces « petites bonbonnes ». Aaron a modifié la salle de bains à l'étage pour la rendre plus grande et plus fonctionnelle et a choisi un plancher en planches imperméables dans les pièces principales pour leur apparence et leur résistance. Ce printemps, Aaron espère poser du gazon et construire une clôture afin que ses enfants et son chien puissent jouer sur le terrain, et se promener sur la plus grande terrasse qu'il a choisie. Aaron

dit que c'est « plutôt cool » qu'il ait pu choisir toutes ces caractéristiques. Il dit que beaucoup lui ont demandé comment il s'y était pris - sa réponse est qu'il a entendu parler de l'option et qu'il a sauté sur l'occasion. Il a offert de parler de son expérience à quiconque le demande.

« Nous vivrions encore dans un appartement si le programme n'était pas offert », a dit Aaron.



Rapport des régions — Québec



14 Premières Nations sont partenaires du Fonds	6 Premières Nations sont approuvées pour l'amélioration du crédit et le développement du potentiel
3 Premières Nations participent actuellement au processus d'évaluation	5 Premières Nations sont approuvées pour le développement du potentiel seulement
76 visites à 17 Premières Nations 40+ présentations	

Développement du Potentiel

55 % des Premières Nations approuvées pour l'amélioration du crédit et/ou le développement du potentiel utilisent le Programme de développement du potentiel du Fonds – 600 personnes ont reçu une formation dans le cadre de plus de 94 initiatives.

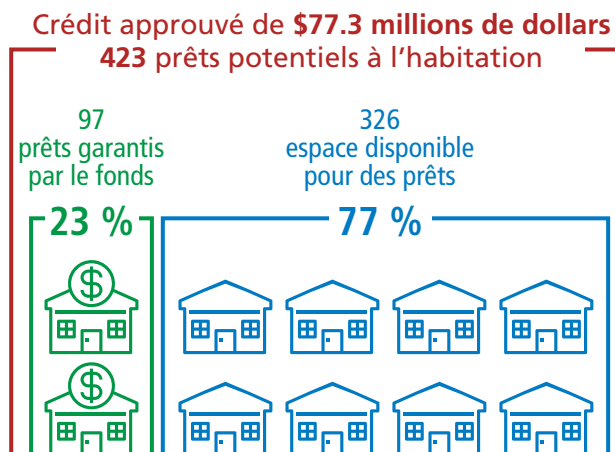
	Nombre de Premières Nations participant au DC par activité	Nombre de personnes formées en DC par activité
Communautaire	1	0
Finances	5	159
Régie	6	277
Logement	4	49
Ressources humaines	5	102
Terres et dév. écon.	1	6

Séance de Mobilisation

Le 20 septembre 2018, Deborah Taylor, directrice exécutive, et Lawrence Katapatuk, gouvernement de la Nation crie, ont organisé conjointement une séance de mobilisation à Montréal.

Voici un exemple des idées générées sur la façon dont le Fonds peut mieux fonctionner pour aider les collectivités et les propriétaires potentiels à utiliser l'espace disponible déjà approuvé par le Fonds :

- Un processus plus rapide pour que les emprunteurs potentiels traitent avec les prêteurs.
- Formation continue en littératie personnelle et financière dans la collectivité.
- Les plans de réparation avec cote de crédit – offre d'un service en personne – permettent de soutenir les gens pendant qu'ils relèvent leurs défis financiers.
- Soutien de la promotion de la propriété domiciliaire – produits de communication pour aider à éduquer les citoyens – au moyen d'une étude de faisabilité.



« Nous avons besoin de personnes qualifiées en logement — même les personnes certifiées n’ont pas l’expérience. »

Participant

« La littératie financière doit être continue, et elle doit être plus intense. »

Participant

Faits Saillants de 2018

Le Fonds appuie des solutions communautaires

En juillet 2018, des représentants de cinq (5) collectivités crie de la baie James se sont réunis à Val-d’Or pour participer à un atelier de deux jours sur la gestion améliorée des arriérés parrainé par le Fonds et offert par Turtle Island Associates. Chaque nation crie a été invitée à se joindre à une équipe composée d’employés clés qui s’occupent du logement, y compris le gestionnaire du logement, un représentant des Finances et du Développement social et un conseiller. Au cours de l’atelier, les participants ont déterminé comment les arriérés de logement affectent une collectivité, examiné les rôles et les responsabilités en matière de gestion des arriérés, discuté des solutions pour régler les arriérés actuels et historiques et des types de mesures proactives qui pourraient être adoptées pour prévenir les arriérés.

Les équipes ont reconnu les effets des arriérés de logement, y compris le fait de contribuer à l’augmentation du déficit de logement, ce qui fait que la Première Nation utilise parfois les revenus non liés au logement pour couvrir les frais de logement, les limites à sa capacité de construire de nouvelles maisons ou de réparer les maisons existantes, ce qui contribue au surpeuplement, à l’entretien des maisons, ce qui entraîne souvent une détérioration des conditions de vie et l’insatisfaction des locataires.

Les représentants des collectivités crie de la baie James ont été outillés pour élaborer une stratégie personnalisée de gestion des arriérés de logement adaptée aux besoins de leur collectivité. Même si l’atelier initial de deux jours n’a touché que cinq communautés, des séances de suivi se poursuivent avec chaque communauté sur une base individuelle afin d’examiner leur stratégie et les ressources/activités qui ont été développées en vue d’identifier des possibilités d’améliorations supplémentaires et d’en discuter, y compris des changements de politiques, de nouvelles pratiques administratives, des ressources supplémentaires et des plans de communication avec le Conseil, les membres et les locataires.

Flora Gull, administratrice du logement locatif – Première Nation crie de Waswanipi

Le Fonds souhaite souligner les réalisations de Flora dans l’obtention du titre d’administrateur professionnel autochtone agréé (APAA). Flora a expliqué comment elle a bénéficié personnellement et professionnellement du Programme de développement du potentiel du Fonds.

Comment la formation que vous avez reçue vous aidera-t-elle à exercer votre rôle actuel?

Le perfectionnement professionnel m’a aidé à planifier les besoins futurs du Service du logement. De plus, il a aidé le personnel affecté à l’administration et à l’entretien des logements à mettre à jour leurs exigences en matière de formation.

Comment votre formation aidera-t-elle à renforcer l’administration de la bande/la collectivité?

Dans un avenir rapproché, la formation d’un jeune membre de la collectivité sera un atout précieux pour préparer nos besoins futurs en matière de logement. Pendant que je poursuivais mon perfectionnement professionnel, je trouvais des idées sur la façon de renforcer le Service du logement, comme élaborer un plan stratégique à long terme pour le logement.



Rapport des régions — Ontario



65 Premières Nations sont partenaires du Fonds	38 Premières Nations sont approuvées pour l'amélioration du crédit et le développement du potentiel
9 Premières Nations participent actuellement au processus d'évaluation	18 Premières Nations sont approuvées pour le développement du potentiel seulement
500 visites à 84 Premières Nations 232 présentations	

Développement du Potentiel

73 % des Premières Nations approuvées pour l'amélioration du crédit et/ou le développement du potentiel utilisent le Programme de développement du potentiel du Fonds - 1 192 personnes ont reçu une formation dans le cadre de plus de 400 initiatives.

	Nombre de Premières Nations participant au DC par activité	Nombre de personnes formées en DC par activité
Communautaire	4	110
Finances	34	419
Régie	25	455
Logement	34	92
Ressources humaines	10	98
Terres et dév. écon.	20	18

Séance de Mobilisation

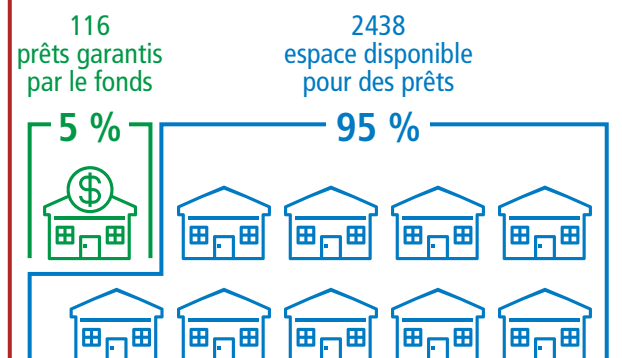
Le 31 juillet 2018, John Beaucage, président du Fonds et Joe Ladouceur, chef de la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek (Sand Point), ont organisé conjointement une séance de mobilisation à Thunder Bay. Le 2 août 2018, Gail Shawbonquit, fiduciaire, et Don Maracle, chef des Mohawks de la baie de Quinte, ont organisé conjointement une séance de mobilisation à Toronto.

Voici un exemple des idées générées sur la façon dont le Fonds peut mieux fonctionner pour aider les collectivités et les propriétaires potentiels à utiliser l'espace disponible déjà approuvé par le Fonds :

- Apprendre des expériences d'autres Premières Nations.
- Formation technique supplémentaire, en particulier pour les enquêtes sur les besoins en matière de logement et le développement du potentiel.
- Investissements dans l'infrastructure, c.-à-d. lots viabilisés.
- Revoir la fenêtre d'admissibilité au financement du développement du potentiel.



Crédit approuvé de 253 millions de dollars
2554 prêts potentiels à l'habitation



« Nous devons aider le Fonds à travailler pour les collectivités qu'il sert. »

Chef Joe Ladouceur

« Quel élément pourrait nous aider à mieux vous servir? »

John Beaucage, président

Faits Saillants de 2018

Grace Strang, directrice générale, GFAA – Première Nation de Lac Seul

Le Fonds souhaite rendre hommage à Grace pour l'obtention de son titre de GFAA. Elle raconte son histoire ci-après.

Je suis reconnaissante au Fonds d'avoir financé ma formation pour devenir gestionnaire financier autochtone agréé (GFAA). Cet investissement dans mon perfectionnement professionnel m'a non seulement aidé à mieux réussir sur le plan professionnel, mais il m'a aussi aidé à me préparer à occuper un poste de plus grande responsabilité dans ma collectivité. Le cours de GFAA m'a donné la confiance et la crédibilité nécessaires pour passer du poste de gestionnaire des finances à celui de première directrice générale de notre Première Nation.

Le perfectionnement professionnel que j'ai suivi m'a aidé à renforcer l'administration de notre Première Nation, car il m'a permis de constater l'importance de mettre en œuvre des changements organisationnels qui ont amélioré les systèmes administratifs et la responsabilisation dans l'ensemble de notre organisation. Le cours de GFAA m'a également donné la confiance nécessaire pour faire face aux problèmes et appliquer mes connaissances sur la façon de gérer le changement organisationnel de façon stratégique.



Rapport des régions — Manitoba



16 Premières Nations sont partenaires du Fonds	2 Premières Nations sont approuvées pour l'amélioration du crédit et le développement du potentiel
4 Premières Nations participent actuellement au processus d'évaluation	10 Premières Nations sont approuvées pour le développement du potentiel seulement
95 visites à 22 Premières Nations 50 présentations	

Développement du Potentiel

83 % des Premières Nations approuvées pour l'amélioration du crédit et/ou le développement du potentiel utilisent le Programme de développement du potentiel du Fonds – 390 personnes ont reçu une formation dans le cadre de plus de 70 initiatives.

	Nombre de Premières Nations participant au DC par activité	Nombre de personnes formées en DC par activité
Communautaire	3	49
Finances	8	139
Régie	6	177
Logement	5	13
Ressources humaines	2	4
Terres et dév. écon.	1	6

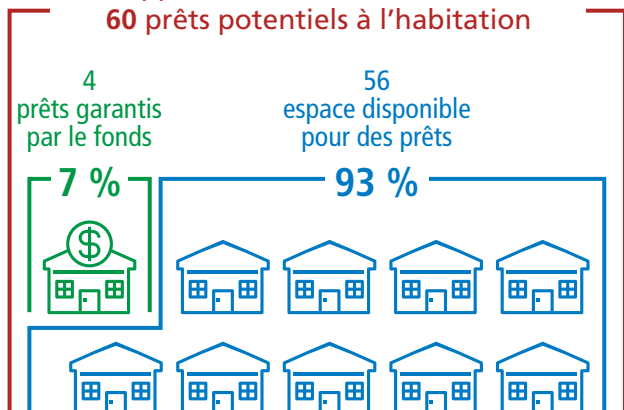
Séance de Mobilisation

Le 5 septembre 2018, John Beaucage, président du Fonds et le chef Dennis Meeches, de la Première Nation de Long Plain, ont organisé conjointement une séance de mobilisation à Long Plain.

Voici un exemple des idées générées sur la façon dont le Fonds peut mieux fonctionner pour aider les collectivités et les propriétaires potentiels à utiliser l'espace disponible déjà approuvé par le Fonds :

- Organiser plus d'ateliers régionaux et infrarégionaux.
- Continuer de renforcer le contenu et la fiabilité des politiques de logement des Premières Nations aux niveaux de la régie et de la gestion des programmes.
- Utiliser une combinaison de renforcement de la confiance et d'acquisition de compétences (p. ex. partage d'histoires de réussite, renforcement de la littératie financière, promotion des avantages liés à l'accession à la propriété), comment échanger de l'information, comme des études de cas et des trousseaux d'outils/outils réutilisables ciblés (p. ex. listes de contrôle, outils d'évaluation en ligne).
- Inclure d'autres terres de Premières Nations.

Crédit approuvé de **8.75 millions de dollars**
60 prêts potentiels à l'habitation



« Ce que nous faisons maintenant pour améliorer les choses, c'est contribuer au renforcement de la capacité de la collectivité de prospérer grâce au logement. »

John Beaucage, président

« Le Fonds doit collaborer avec les collectivités pour vaincre la résistance au changement. »

Participant

Faits Saillants de 2018

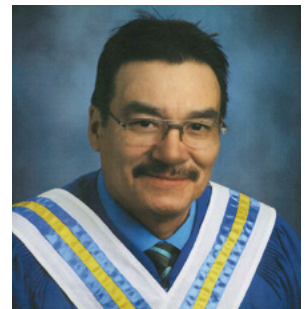
Les premiers prêts garantis par le Fonds au Manitoba

Les premiers prêts garantis par le Fonds au Manitoba ont été consentis à la Première Nation de Long Plain, dans la réserve de Keeshkeemaquah (Portage la Prairie). Le partenariat avec le Fonds a permis à Arrowhead Development Corporation, qui gère des entreprises appartenant à la bande dans ses trois réserves, de profiter du soutien financier pour construire quatre logements pour location avec option d'achat avec comme. Une cérémonie de bénédiction a eu lieu en mai.



David Yellowback, gestionnaire en logement - Nation crie Manto Sipi

Le succès du Fonds est lié directement à celui de nos partenaires des Premières Nations. En 2018, David a obtenu un diplôme en gestion communautaire des Premières Nations du Collège Yellowquill.



Comment la formation que vous avez reçue vous aidera-t-elle à exercer votre rôle actuel?

De nombreux éléments de ce programme m'ont aidé dans mon poste actuel.

Comment votre formation aidera-t-elle à renforcer l'administration de la bande/la collectivité?

La planification et l'examen des enjeux de façon critique aideront à offrir un meilleur service à la collectivité. Tous les aspects de ce programme m'ont aidé à grandir et à améliorer mes compétences.

Rapport des régions — Saskatchewan



15 Premières Nations sont partenaires du Fonds	3 Premières Nations sont approuvées pour l'amélioration du crédit et le développement du potentiel
3 Premières Nations participent actuellement au processus d'évaluation	9 Premières Nations sont approuvées pour le développement du potentiel seulement
100 visites à 33 Premières Nations 60 présentations	

Développement du Potentiel

83 % des Premières Nations approuvées pour l'amélioration du crédit et/ou le développement du potentiel utilisent le Programme de développement du potentiel du Fonds - 191 personnes ont reçu une formation dans le cadre de plus de 55 initiatives.

		Nombre de Premières Nations participant au DC par activité	Nombre de personnes formées en DC par activité
	Communautaire	2	43
	Finances	5	45
	Régie	5	72
	Logement	8	30
	Ressources humaines	1	0
	Terres et dév. écon.	3	0

Séance de Mobilisation

Le 17 août 2018, Gail Shawbonquit, fiduciaire, Cadmus Delorme, chef de la Première Nation de Cowessess et Kevin Seesequasis, conseiller, Première Nation de Beardy et Okemasis, ont organisé conjointement une séance de mobilisation à Saskatoon.

Le Fonds a approuvé un crédit de 18,5 millions de dollars pour soutenir environ 170 prêts potentiels en Saskatchewan. Au 31 décembre 2018, il n'y avait pas de prêts garantis par le Fonds en place.

Voici un exemple des idées générées sur la façon dont le Fonds peut mieux fonctionner pour aider les collectivités et les propriétaires potentiels à utiliser l'espace disponible déjà approuvé par le Fonds :

- Améliorer et étendre la commercialisation du Fonds à différents auditoires, en particulier aux particuliers et aux propriétaires potentiels, ainsi qu'à des endroits différents à l'intérieur et à l'extérieur des réserves.
- Créer des outils de communication qui permettent aux autres de se faire les champions du logement du marché dans les collectivités.
- Favoriser l'innovation dans les types de maisons au sein des collectivités qui peuvent être ou qui sont soutenues par le Fonds (p. ex. les micro-maisons, l'aide à la vie autonome, l'enseignement, les aînés, les jeunes, les méthodes de construction et les matériaux).
- Mettre l'accent sur les avantages économiques du logement, en particulier les possibilités d'emploi.
- Créer plus de stabilité en ce qui concerne le respect des règles et des processus stratégiques mis en place, l'accès sécurisé et la possession du terrain sur lequel la maison est ou sera construite, et la disponibilité de l'infrastructure de soutien et nécessaire.



« Les idées et l'énergie dans cette salle peuvent contribuer à obtenir beaucoup de succès dans nos collectivités. Nous devons rentrer chez nous et dire à nos gens qu'ils peuvent posséder une maison de qualité. »

Conseiller Kevin Seesequasis

Faits Saillants de 2018

Première Nation de Cowessess – Plan d'aménagement du territoire / Règlement de zonage

En 2012, la Première Nation de Cowessess a lancé une initiative de développement du potentiel afin d'élaborer un plan d'aménagement du territoire, une loi sur l'utilisation des terres et une formation en aménagement du territoire pour le personnel de Cowessess. L'objectif, avec le soutien du Programme de développement du potentiel du Fonds, consistait à doter la Première Nation de Cowessess des lois, des systèmes et de la capacité interne de gérer à long terme sa réserve et ses terres visées par des DFIT. En 2018, le plan d'aménagement du territoire et le règlement de zonage ont été adoptés par la collectivité.

« La Première Nation de Cowessess continuera d'atteindre l'autosuffisance économique, la souveraineté politique et le rajeunissement culturel. Ce sont les lois qui aideront la Première Nation de Cowessess à réussir et, grâce au Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, la réussite est possible. »

Chef Cadmus Delorme



Rapport des régions — Alberta



18 Premières Nations sont partenaires du Fonds	3 Premières Nations sont approuvées pour l'amélioration du crédit et le développement du potentiel
5 Premières Nations participent actuellement au processus d'évaluation	10 Premières Nations sont approuvées pour le développement du potentiel seulement
150 visites à 32 Premières Nations 60+ présentations	

Développement du Potentiel

77 % des Premières Nations approuvées pour l'amélioration du crédit et/ou le développement du potentiel utilisent le Programme de développement du potentiel du Fonds - 195 personnes ont reçu une formation dans le cadre de plus de 69 initiatives.

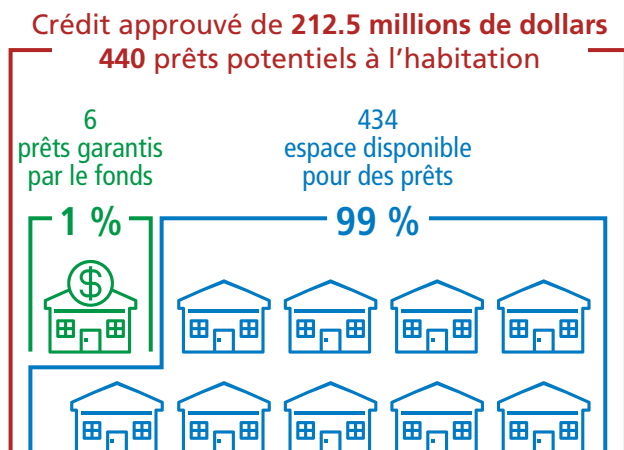
	Nombre de Premières Nations participant au DC par activité	Nombre de personnes formées en DC par activité
Communautaire	0	0
Finances	5	31
Régie	5	80
Logement	9	83
Ressources humaines	1	1
Terres et dév. écon.	2	0

Séance de Mobilisation

Le 6 septembre 2018, Gail Shawbonquit, fiduciaire, et Carlon Big Snake, conseiller de la Nation Siksika, ont organisé conjointement une séance de mobilisation à Enoch.

Voici un exemple des idées générées sur la façon dont le Fonds peut mieux fonctionner pour aider les collectivités et les propriétaires potentiels à utiliser l'espace disponible déjà approuvé par le Fonds :

- Aider les services du logement afin qu'ils communiquent davantage avec les membres de la collectivité et les dirigeants, et qu'ils arrivent à ce qui suit :
 - Comprendre comment l'accès à la propriété par le truchement de prêts peut fonctionner sans enfreindre le traité ni miner les relations entre les gouvernements.
 - Avoir une bonne idée du processus de développement ainsi que des obstacles qu'ils devront relever et des solutions qu'ils devront trouver dans le cadre du programme d'accès à la propriété.
 - Accepter qu'il soit nécessaire que des politiques de gouvernance du logement soient en place.
- Avoir une stratégie à plus long terme d'éducation des jeunes (pour former la prochaine génération de propriétaires de maison) et d'orientation du marché (pour prendre en compte de façon précise les attitudes de la génération du millénaire à l'égard de l'accès à la propriété).
- Améliorer l'évaluation des besoins des collectivités ainsi que les capacités et les approches de gestion des terres.
- Encourager et soutenir le réseautage entre les Premières Nations.



« Je comprends la courbe d'apprentissage que les Premières Nations de l'Alberta doivent suivre en matière de logement du marché et pour surmonter la crainte que les banques en viennent à prendre nos terres et pour surmonter les obstacles de la Loi sur les Indiens. »

Conseiller Carlon Big Snake

Faits Saillants de 2018

Frank Medicine Shield, coordonnateur des logements du marché – Nation Siksika

Le Fonds souhaite reconnaître le succès de Frank dans sa poursuite de l'apprentissage continu grâce au soutien du Programme de développement du potentiel du Fonds et à la mise en œuvre du Programme de logements du marché dans sa collectivité. Frank fait part de son expérience ci-après.

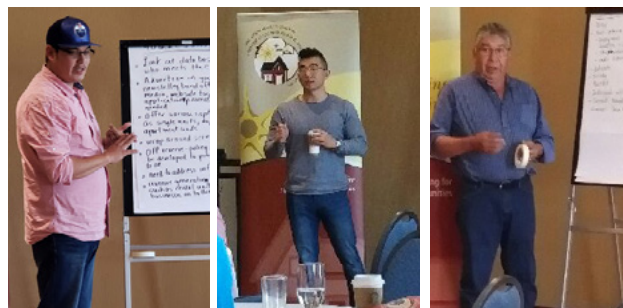


Comment le perfectionnement professionnel que vous avez reçu vous aidera-t-il sur le plan professionnel par rapport à vos fonctions actuelles ou à vos projets futurs?

Les cours que j'ai suivis – agrément en analyse de rentabilisation et gestion de projet – m'ont permis d'acquérir plus de compétences et de connaissances sur la construction de logements. Grâce à mon expérience dans tous les domaines de la construction, de la gestion des processus opérationnels et de la gestion financière, j'ai simplifié les façons d'hypothéquer les maisons et les règles de budgétisation que nous devons suivre dans la nation Siksika.

Comment le perfectionnement professionnel que vous avez reçu aidera-t-il à renforcer l'administration de la bande et la collectivité?

Il permettra à la collectivité de mieux comprendre le fonctionnement d'un contrat hypothécaire et d'éduquer les gens à la gestion financière individuelle. Grâce aux politiques, aux finances et aux compétences en construction des nations Siksika, notre population aura l'occasion d'occuper des emplois et de poursuivre des projets de développement économique dans l'administration.



Rapport des régions — Colombie-Britannique



94 Premières Nations sont partenaires du Fonds	53 Premières Nations sont approuvées pour l'amélioration du crédit et le développement du potentiel
17 Premières Nations participent actuellement au processus d'évaluation	24 Premières Nations sont approuvées pour le développement du potentiel seulement
444 visites à 120 Premières Nations 250 présentations	

Développement du Potentiel

53 % des Premières Nations approuvées pour l'amélioration du crédit et/ou le développement du potentiel utilisent le Programme de développement du potentiel du Fonds - 582 personnes ont reçu une formation dans le cadre de plus de 377 initiatives.

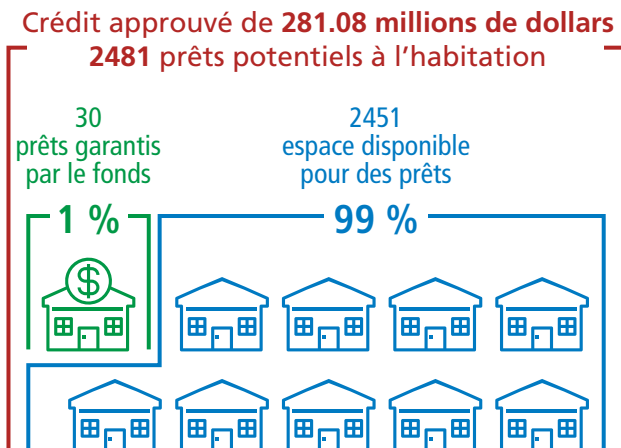
	Nombre de Premières Nations participant au DC par activité	Nombre de personnes formées en DC par activité
Communautaire	3	20
Finances	30	275
Régie	27	215
Logement	31	53
Ressources humaines	9	15
Terres et dév. écon.	16	10

Séance de Mobilisation

Le 28 août 2018, Ruth Williams, vice-présidente et chef Harvey McLeod, Bande d'Upper Nicola, ont organisé conjointement une séance de mobilisation à Kamloops. Le 11 octobre 2018, la vice-présidente Ruth Williams et le chef Harvey Underwood, de la Première Nation Tsawout, ont organisé conjointement une séance de mobilisation à Tsawout.

Voici un exemple des idées générées sur la façon dont le Fonds peut mieux fonctionner pour aider les collectivités et les propriétaires potentiels à utiliser l'espace disponible déjà approuvé par le Fonds :

- La mobilisation et la simplification continues des documents en termes conviviaux sont nécessaires. Le nom « Le Fonds » est souvent mal compris, et les gens pensent qu'il fournit des fonds pour l'achat de maisons plutôt qu'un mécanisme de sauvegarde qui rend le financement plus disponible. Il est important que ces précisions soient continuellement répétées dans chaque collectivité des Premières Nations à mesure qu'elles se familiarisent avec les considérations et les nuances uniques liées aux logements du marché.
- Partager les leçons apprises par le Fonds et les Premières Nations pour faire face aux « ratés » qui se sont produits au cours des dix dernières années.
- Utiliser des stratégies et des approches multiples d'accession à la propriété (personne, bande, location-achat, utilisation mixte).
- Promouvoir les avantages de la propriété domiciliaire pour le propriétaire et sa famille, ainsi que les avantages de la réduction du surpeuplement, en rendant le logement social accessible aux personnes qui en ont le plus besoin et qui occupent un emploi dans l'économie de la collectivité.



« Pour joindre les membres de la collectivité, passez par les comités de logement des Nations qui participent au Fonds. »

Participant

« Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations atténue les effets du colonialisme. »

Participant

Faits Saillants de 2018

Tara Gonzales-Nicholas, Technicienne en logement/construction, Bande indienne Skeetchestn

La poursuite de la formation continue par Tara a été soutenue par le Programme de développement du potentiel du Fonds. En 2018, elle a obtenu son diplôme de l'Université Victoria Island après avoir terminé le programme de certificat de gestionnaire de logement des Premières Nations. Son histoire se trouve ci-après.

Comment la formation que vous avez reçue vous aidera-t-elle à exercer votre rôle actuel?

Apprendre l'ensemble des rôles et des responsabilités d'un gestionnaire m'aidera à l'avenir parce que cette formation me permet de comprendre toutes les attentes d'un gestionnaire.

Comment votre formation aidera-t-elle à renforcer l'administration de la bande/la collectivité?

Ce que j'ai appris, les renseignements et les connaissances, sera utile sur le plan administratif et aidera aussi ma collectivité. Je prévois mettre à profit ma vue d'ensemble de la gestion d'un service et mes compétences pour renforcer l'administration de la collectivité.



Rapport des régions — Yukon et T.-N.-O.



11 Premières Nations sont partenaires du Fonds	6 Premières Nations sont approuvées pour l'amélioration du crédit et le développement du potentiel
2 Premières Nations participent actuellement au processus d'évaluation	3 Premières Nations sont approuvées pour le développement du potentiel seulement
80 visites à 16 Premières Nations 30+ présentations	

Développement du Potentiel

67 % des Premières Nations approuvées pour l'amélioration du crédit et/ou le développement du potentiel utilisent le Programme de développement du potentiel du Fonds – 208 personnes ont reçu une formation dans le cadre de plus de 55 initiatives.

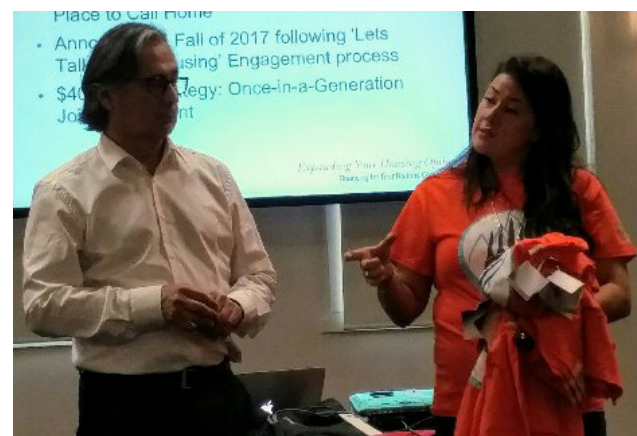
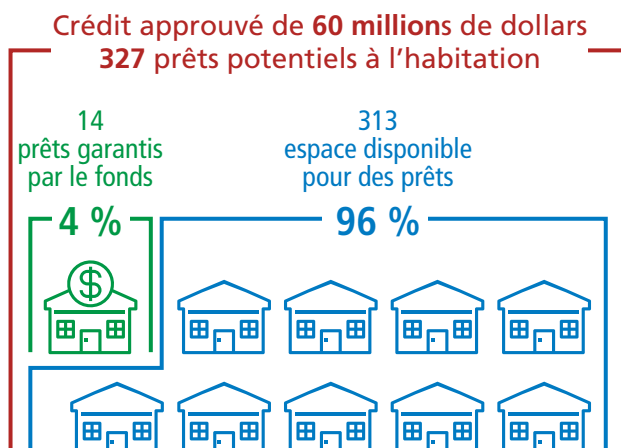
	Nombre de Premières Nations participant au DC par activité	Nombre de personnes formées en DC par activité
Communautaire	1	0
Finances	5	33
Régie	5	156
Logement	6	27
Ressources humaines	2	203
Terres et dév. écon.	4	2

Séance de Mobilisation

Le 27 septembre 2018, Ruth Williams, vice-présidente et Kluane Adamek, chef régionale ont organisé conjointement une séance de mobilisation à Whitehorse.

Voici un exemple des idées générées sur la façon dont le Fonds peut mieux aider la collectivité et les propriétaires potentiels à utiliser l'espace disponible déjà approuvé par le Fonds :

- Créer d'autres tribunes et occasions pour la collectivité de contribuer à la conception de politiques et de procédures en matière d'accès à la propriété et de mieux connaître les possibilités, les processus et les responsabilités.
- Investir dans une perspective de planification à long terme qui montre comment l'accès à la propriété fondée sur le marché peut aider à répondre aux besoins des Premières Nations en matière de logement tout au long du cycle de vie de la personne, de la collectivité et de la maison.
- Conclure des ententes qui rendent cette approche applicable à toutes les formes de terres des Premières Nations au Yukon, y compris les aménagements urbains.
- Sensibiliser les gens et leur fournir les soutiens appropriés pour faire face aux coûts d'infrastructure liés au logement, y compris la transition vers des approches d'énergie propre et verte.



« Il faut changer la perception du logement social qui devrait être considéré comme un tremplin et non pas comme quelque chose de permanent. »

Participant

« Ce n'est pas seulement une question d'accession à la propriété, c'est aussi une question d'aptitudes à la vie quotidienne et de prise de décision. »

Participant

Faits Saillants de 2018

Richard, Lorraine, et Trinity Dewhurst

Richard et Lorraine possèdent une petite maison d'une chambre à coucher dans leur collectivité de Teslin, sur le territoire traditionnel du Conseil des Tlingits de Teslin (CTT). Leur maison est vieille et a besoin de réparations majeures, et le coût de construction d'une annexe et de rénovation est élevé.

Grâce au programme de logement du Conseil des Tlingits de Teslin et au Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, les Dewhurst ont pu obtenir un prêt pour financer et construire une nouvelle maison répondant aux besoins de leur famille. Richard et Lorraine sont très heureux du design de leur nouvelle maison, qui a vu leur entrepreneur transformer leur maison en bois rond en une maison à ossature de trois chambres. Ils adorent les nouvelles armoires faites à la main, le plafond en pin et la terrasse avant couverte et le fait que leur fils aura enfin sa propre chambre à coucher et son espace.

Richard est garde-chasse pour le CTT. Lorraine a reçu son certificat en langue tlingit et poursuit une carrière en langue tlingit. Ils ont un fils de six ans qui s'appelle Trinity. Le fait d'être propriétaires de leur propre maison leur assure la sécurité, et ils peuvent en être fiers, sachant que leur fils aura une maison dans l'avenir et qu'il jouira de cette stabilité. C'est une chose pour laquelle ils ont travaillé très

fort et c'est maintenant une réalité. Pouvoir tirer parti de leur terrain actuel était un avantage supplémentaire. Leur maison offre une vue magnifique, à distance de marche du lac, près de la famille et de l'école communautaire.

Richard et Lorraine offrent les conseils suivants à leurs concitoyens et/ou aux propriétaires d'habitations :

« Le processus était facile à comprendre. Le CTT et la Banque – la Banque des Premières Nations du Canada – ont été très serviables et patients et ils voulaient notre réussite. Trouvez un bon entrepreneur qui a des gens de métier pour qu'un seul entrepreneur puisse faire tout le travail. Cela permet d'économiser du temps et de l'argent en essayant de trouver d'autres entrepreneurs pour différents travaux de construction. Parlez ouvertement avec votre entrepreneur et établissez une bonne relation de travail. Essayez de commencer votre travail de base et votre construction au début du printemps pour éviter l'automne et la saison des pluies. »





Kamloops Pow Wow

La transmission du message

Aller de l'avant ensemble part du principe que le Fonds s'efforce de servir les Premières Nations de façon respectueuse et de travailler en collaboration pour proposer des solutions communautaires. Pour appuyer cet engagement, en 2018, le personnel a effectué un total de 121 voyages et a tenu 152 réunions dans les collectivités des Premières Nations.

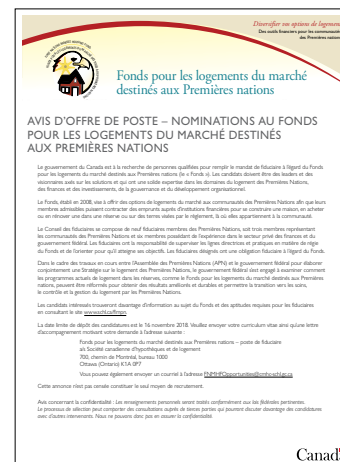
Les choix communautaires correspondent à la réalité de chaque Première Nation, qui est unique à bien des égards. Le développement du potentiel reflète les stratégies conçues avec chaque Première Nation. Les paramètres établis pour les prêts garantis par le Fonds cadrent avec les besoins de chaque collectivité. La conception des maisons et les rénovations choisies sont fonction des goûts individuels et des niveaux d'abordabilité. Le Fonds s'est engagé à trouver une solution durable qui découle de la pleine participation de nos partenaires des Premières Nations.

Processus de nomination des fiduciaires

Les fiduciaires ont élaboré et communiqué les critères relatifs au rôle de fiduciaire au bureau au ministre Duclos et ont été heureux de constater que, lorsque l'avis de possibilité — Nominations au Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations — a été publié officiellement en octobre 2018, les critères précisaient que les neuf nouveaux fiduciaires devaient être membres des Premières Nations. De plus comme l'ont suggéré les fiduciaires, le gouvernement du Canada est à la recherche de candidats qui sont des leaders et des visionnaires motivés par des solutions et qui ont de solides compétences dans les domaines du logement, des finances et des placements, de la gouvernance et du développement organisationnel des Premières Nations. Les fiduciaires considèrent que ces qualités sont très utiles pour remplir leurs obligations fiduciaires envers le Fonds et fournir une orientation stratégique pour atteindre les objectifs du Fonds.

« Nous devons examiner le plus d'options possible. »

Chef R. Donald Maracle, Mohawks de la baie de Quinte



La transmission du message

Histoire de réussite des Mohawks de la baie de Quinte (MBQ)

En août 2018, le Conseil des fiduciaires a tenu sa réunion dans le territoire mohawk de Tyendingaga Les Mohawks de la baie de Quinte (MBQ) se trouvent dans le sud de l'Ontario, à environ 250 kilomètres à l'est de Toronto et à 250 kilomètres au sud-ouest d'Ottawa. Les Mohawks de la baie de Quinte sont le nom officiel de la bande et le nom de la réserve est le territoire mohawk de Tyendingaga (TMT).

Les MBQ ont mis sur pied un programme de prêts renouvelables au logement en 1974. Le programme a été couronné de succès, mais la demande a dépassé de loin le budget disponible. Un programme de rénovation a été ajouté. Les MBQ, en partenariat avec le Fonds, ont élargi leurs options de logement pour les membres qui ont besoin d'aide pour construire, acheter, rénover ou louer une maison sur le TMT.

Parmi les avantages, mentionnons l'amélioration du logement et la création d'emplois grâce aux projets de rénovation, ainsi qu'un financement à moindre coût pour les propriétaires de maisons des MBQ. À la fin de 2018, 75 prêts garantis par le Fonds étaient consentis. Les fiduciaires ont aimé voir de leurs propres yeux les nombreuses maisons financées par le Fonds dans la collectivité.

La visite comprenait un arrêt à la Christ Church, la chapelle royale de Sa Majesté chez les Mohawks. L'Église est l'une des six chapelles royales à l'extérieur de la Grande-Bretagne et revêt une grande importance historique pour le peuple mohawk et pour l'histoire coloniale du Canada. La structure a été construite par les Mohawks en 1843 et abrite un certain nombre de cadeaux donnés aux Mohawks par la famille royale au cours des trois derniers siècles pour commémorer l'alliance politique et militaire entre les Mohawks et la Couronne britannique. Cette alliance militaire a permis de défendre et de préserver les terres qui ont fini par devenir le Canada.

En soirée, les fiduciaires et le personnel ont assisté à un festin communautaire et ont apprécié le divertissement offert par les artistes locaux. Travis Seymour, directeur, Finances et administration, a participé à la performance.





La transmission du message

Mobilisation des partenaires et leadership éclairé

Le logement du marché est reconnu comme une composante nécessaire de toute approche efficace à long terme pour répondre aux besoins actuels et futurs en matière de logement des peuples autochtones au Canada. Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations est le seul mécanisme national consacré à l'accession à la propriété dans les collectivités des Premières Nations. Le Fonds est un moyen établi et facilement accessible de veiller à ce que l'engagement à l'égard des possibilités d'accession à la propriété fondées sur le marché soit encore plus ancré et amélioré dans le contexte des peuples autochtones. L'expertise du Fonds a été sollicitée par des organismes de partout au Canada.

En plus d'assister aux séances de mobilisation régionales du Fonds, le président et le vice-président des fiduciaires et la directrice exécutive ont assisté à diverses réunions ou ont fait des présentations tout au long de l'année pour contribuer aux discussions sur la Stratégie nationale sur le logement et la réforme du logement dans les réserves. De plus, le Fonds a présenté au gouvernement du Canada un mémoire décrivant la façon dont le gouvernement peut renforcer son approche visant à offrir des possibilités d'accession à la propriété aux Autochtones en réaffirmant son engagement à l'égard du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Le Fonds est un moyen facilement accessible de s'assurer que l'engagement à l'égard des possibilités d'accession à la propriété du marché est davantage ancré et amélioré dans l'approche autochtone.

Le président et le vice-président ont organisé une séance de mobilisation avec les dirigeants d'un certain nombre de partenaires des Premières Nations au cours de l'AGA de l'APN à Vancouver, en Colombie-Britannique, et encore une fois à Toronto, afin d'examiner les commentaires et les nombreuses recommandations formulés lors des séances de consultation régionales. Les fiduciaires et les dirigeants ont été en mesure de déterminer les priorités dans l'examen de nouvelles approches de réforme et de renforcement des méthodes de gouvernance et de prestation de services du Fonds.

Notre expertise a continué d'être sollicitée dans la planification de multiples conférences, ateliers et événements de planification stratégique tout au long de 2018. L'invitation à participer aux événements de planification était souvent accompagnée d'une invitation à présenter un exposé ou à participer à un groupe d'experts. Nous avons saisi chaque occasion comme un moyen de créer une relation avec de nouveaux clients des Premières Nations, de recueillir des commentaires et d'améliorer nos services.

Le Fonds a participé à des séances d'information, a présenté de l'information ou a tenu un kiosque d'information aux conférences suivantes au cours de 2018.

- Conférence des Premières Nations sur le logement (Thunder Bay)
- Conseil tribal de Dakota Ojibway (Winnipeg)
- Nation Ktunaxa (?Aqam)
- ANTCO First Nations Housing Forum (Kamloops)
- Assemblée extraordinaire des chefs de l'APN (Gatineau)
- Assemblée de la Nation Anishinabek (Première Nation de Fort William)
- AAFA Saskatchewan (Saskatoon)
- Chefs de l'Ontario (Première Nation de Nipissing)
- Assemblée des chefs de la Nation Nishnawbe Aski (Première Nation des Cris de Chapleau)
- Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations (Vancouver)
- Réunion de tous les conseils tribaux de l'OFNTSC (Niagara Falls)
- Conférence nationale de 2018 de l'AAFA Canada (Ottawa)
- Forum national et salon professionnel de l'APN sur le logement et l'infrastructure (Vancouver)
- CAADA — 25e congrès national annuel et AGA (Enoch)
- Conférence d'automne de l'AAFA dans l'Atlantique (Halifax)
- Réunion régionale de l'APNQL (Québec)
- Assemblée des Premières Nations — Assemblée extraordinaire des chefs (Gatineau)

En février, Deborah Taylor, directrice exécutive, et Nelson Lepine, directeur des finances et de l'infrastructure de la Première Nation de Carcross Tagish, ont présenté un exposé au Forum sur le logement de l'ANTCO.

Des membres du personnel supérieur a assisté à l'Assemblée de la Nation Anishinabek en juin, à la Première Nation de Fort William.

En juillet, le président et le personnel ont assisté à l'assemblée générale annuelle de l'APN à Vancouver.

Deborah Taylor, directrice exécutive, a présenté Partnerships in Action avec Wes Wirth, cadre de direction du Conseil des Tlingits de Teslin à la Conférence du CAADA 2018 à Enoch, en Alberta. Le Conseil des Tlingits de Teslin a été la première Première Nation du Yukon à garantir des prêts au logement adossés par le Fonds et il a largement eu recours au développement du potentiel du Fonds dans des domaines favorisant le développement économique.

En octobre, le Fonds a été le fier commanditaire de l'eau à la 19e Conférence nationale de l'AAFA Canada, tenue à Ottawa (Ontario). Le personnel du Fonds et plus de 60 membres du personnel et dirigeants de 10 Premières Nations partenaires parrainées par le Fonds

ont assisté aux nombreux ateliers offerts pendant la Conférence pour accroître leur perfectionnement professionnel. Le Fonds a organisé une séance intitulée Building Capacity — Our Strength Comes from Within (le développement du potentiel — notre force vient de l'intérieur), où Sharon Stevenson French, de Peguis, et Stacy McNeil, de Seabird Island, ont raconté leur histoire, en intégrant la culture, les valeurs et les enseignements autochtones à leur succès respectif. Elles ont décrit leurs efforts particuliers et les expériences qu'elles ont vécues tout en embrassant leur culture et en veillant à ce que cette culture occupe la place qui lui revient dans les diverses

communautés et institutions qu'elles ont toutes deux servies au fil des ans. Deborah Taylor, directrice exécutive, a animé la séance The Impact of Marijuana Legislation on the Indigenous Workplace (l'incidence de la Loi sur le cannabis dans le milieu de travail autochtone), un sujet qui est devenu important dans le travail de développement du potentiel du Fonds, en ce qui concerne les politiques de logement et de ressources humaines.





Première Nation de Carcross/Tagish

Nos partenaires des Premières Nations

Allant de l'avant ensemble, le Fonds est fier d'avoir annoncé quatre nouveaux partenariats en 2018 qui renforceront et élargiront le nouveau régime de logement du marché des Premières Nations et l'empreinte du Fonds en Colombie-Britannique.



« Aider les membres des Premières Nations à devenir propriétaires grâce à des séances de consultation sur les finances personnelles et le crédit a été une expérience très enrichissante. J'ai hâte de continuer à travailler avec les Premières Nations à l'élaboration de programmes d'accès à la propriété pour leurs membres. »

Gail Joe, Fournisseur de développement des capacités potentiel



« J'apprécie chaque occasion de travailler avec les Premières Nations partout au Canada. Beaucoup s'opposent au développement de l'accès à la propriété dans les réserves et sur les terres visées par règlement, mais lorsqu'on travaille avec des équipes de logement, d'administration et de leadership dans chaque collectivité, il est excitant de voir la mise en œuvre de ce programme et la création de logements du marché. »

Scott Flamand, Fournisseur de développement des capacités potentiel

Premières Nations annoncées en 2018



Première Nation Katzie



Bande de Kispiox



K'ómoks First Nation

Première Nation K'ómoks



TSAL'ALH

Premières Nations partenaires annoncées au fil des ans

Yukon



Premières Nations de Champagne et d'Aishihik (2011)



Première Nation de Carcross-Tagish (2013)



Première Nation Kwanlin Dün (2015)

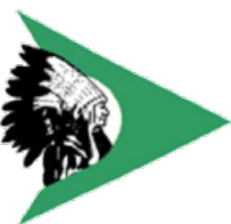


Tr'ondëk Hwëch'in (2016)



Conseil des Tlingit de Teslin (2016)

Saskatchewan



Bande indienne de Lac La Ronge (2009)



Nation crie d'Onion Lake (2009)



Première Nation de Flying Dust (2013)

Alberta



Nation Siksika (2012)

Manitoba



Nation crie de Fisher River (2015)



Première Nation de Long Plain (2015)

Colombie-Britannique



Bande de Seabird Island (2009)



7aq'am Bande indienne de St. Mary (2010)



Bande indienne de Tk'emlups (2010)



Bande indienne Neskonlith (2011)



Bande indienne de Penticton (2012)



Première Nation T'it'q'et (2012)



Bande indienne d'Adams Lake (2013)



Première Nation Malahat (2013)



Première Nation Tsawout (2013)



Bande indienne Lower Nicola (2014)



Okanagan Indian Band
Bande indienne Okanagan (2014)



Première Nation Simpcw (2014)



Bande d'Upper Nicola (2014)



Première Nation Halalt (2015)



Première Nation de Lake Cowichan



Première Nation Leq'ámél (2015)



Bande indienne Nooaitch (2015)



Tribu Penelakut (2015)



Bande indienne Sechelt (2015)



Bande indienne Skeetchestn (2015)



Première Nation Skwah (2015)



Bande indienne de Little Shuswap Lake (2016)



Première Nation Quatsino (2016)



Conseil de la bande de Skidegate (2016)



Première Nation Tsartlip (2016)



Première Nation Kwantlen (2017)



Nation Nuxalk (2017)



Première Nation Skowkale (2017)

Ontario



Première Nation Batchewana (2009)



Atikameksheng Anishnawbek (2010)



Première Nation Hiawatha (2010)



Première Nation Moose Cree (2010)



Sagamok Anishnawbek (2010)



Première Nation Serpent River (2010)



Première Nation M'Chigeeng (2011)



Première Nation Mississauga (2011)



Première Nation Whitefish River (2011)



Première Nation de Nipissing (2012)



Réserve indienne non cédée de Wikwemikong (2012)



Première Nation de Beausoleil (2013)



Première Nation de Curve Lake (2013)



Première Nation de Henvey Inlet (2013)



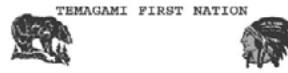
Première Nation de Lac Seul (2013)



Mohawks de la baie de Quinte (2013)



Première Nation Ojibwa de Pic River (2013)



Première Nation de Temagami (2013)



Première Nation de Wahnapiatae (2013)



Première Nation Aundeck Omni Kaning (2014)



Première Nation des Chipewas de Nawash (2014)



Première Nation de Garden River (2014)



Première Nation d'Alderville (2015)



Première Nation des Cris de Chapleau (2015)



Première Nation Moose Cree (2017)



Conseil des Mohawks d'Akwesasne (2017)



Première Nation de Saugeen (2017)



Première Nation Wahta Mohawks (2017)



Première Nation Wasauksing (2017)

Québec



Nation crie d'Eastmain (2013)



Première Nation des
Cris de Waswanipi (2013)



Nation crie de Wemindji (2013)



Nation crie de Chisasibi (2014)



Nation crie de Mistissini (2017)

Nouvelle-Écosse



Première Nation Membertou (2009)



Première Nation de Lennox Island (2017)

Terre-Neuve-et-Labrador



Première Nation de Miawpukek (2008)

Apprendre à connaître nos nouveaux partenaires

Bande de Kispiox

La bande de Kispiox est située sur le territoire Gitksan, à quinze kilomètres de la Kispiox Valley Road au nord d'Hazelton, à la confluence des rivières Kispiox et Skeena. La communauté a une superficie de 1 650 acres. Le village de Kispiox est entouré de montagnes et de rivières qui forment un paysage à couper le souffle.

Le nom traditionnel du village est Anspayaxw, qui se traduit par « peuple du lieu caché ». La communauté de Kispiox est l'une des six anciennes communautés de la Première Nation Gitksan qui existent aujourd'hui dans la région. Kispiox a environ 3 000 ans, existant, comme plusieurs autres villages, depuis l'époque où la population a quitté l'ancienne ville de Txemlax en pleine catastrophe et s'étant dispersée depuis. Des trouvailles archéologiques et des preuves fondées sur l'histoire orale indiquent que les Gitksans se sont installés dans la vallée de Ksan ou de la rivière Skeena après la dernière période glaciaire il y a de cela environ 10 000 ans. Des villages ont été découverts et abandonnés tout au long de l'histoire des Gitksans. Les deux derniers villages à être délocalisés sont Kuldo'o et Gisga'g'as, qui ont été déplacés à Kispiox et à Gitanmaax. De nos jours, sept collectivités des Premières Nations occupent le territoire des Gitksans.

La bande de Kispiox est régie par un conseil de bande élu constitué de neuf conseillers et d'un conseiller en chef. Le personnel du bureau du conseil de bande de Kispiox est composé de quinze employés permanents à temps plein, de deux opérateurs de machines, de travailleurs occasionnels et d'équipes sylvicoles saisonnières.

En date du 31 mai 2018, la bande de Kispiox comptait 1 646 membres inscrits : 584 d'entre eux habitent dans la réserve et 1 062 membres habitent à l'extérieur de celle-ci.



« Au nom de la bande de Kispiox, je suis reconnaissante de tout le travail que le personnel du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations (FLMPN) a accompli jusqu'à présent. L'évaluation et l'approbation de l'amélioration des termes de crédit ont été très bénéfiques pour notre collectivité. Le partenariat avec le FLMPN nous a permis de bénéficier d'un meilleur accès à des prêts à des taux d'intérêt réduits auprès des différentes institutions financières associées au programme du FLMPN.

Le soutien continu offert dans le cadre du Programme de développement du potentiel du FLMPN pour le perfectionnement du personnel et du conseil s'est avéré une excellente occasion d'accroître les compétences, les connaissances et l'autonomie de la bande de Kispiox. »

Chef Louise Johnson

Première Nation K'ómoks

La Première Nation K'ómoks est une petite communauté composée des tribus Salish de la côte nord et Kwakwaka'wakw de la Colombie-Britannique, nichées entre les villes de Comox et de Courtenay, sur l'île de Vancouver. Près du tiers des plus de 330 K'ómoks vivent dans la communauté.

La Première Nation K'ómoks compte quatre réserves : Comox RI no 1, Puntledge RI no 2, Goose Spit RI no 3 et Sayward no 1, pour un territoire total d'environ 2807 hectares. Cette assise territoriale pourrait changer considérablement étant donné qu'un grand territoire est envisagé par les K'ómoks, qui sont actuellement dans le processus relatif aux traités.

La RI no 1 comprend 82 maisons appartenant à des membres de la communauté et deux duplex appartenant à la bande et loués à des membres de la communauté. C'est le seul territoire du ressort de la Première Nation qui fournit des logements aux membres de la communauté. Avec l'appui d'un comité du logement, le service du logement de la Première Nation supervise les programmes d'administration du logement, y compris l'accession à la propriété, et encourage les membres de la communauté à déménager dans la réserve. Récemment, la Première Nation, en partenariat avec le Fonds, a élargi les possibilités de logement pour les membres admissibles qui souhaitent posséder une maison dans leur propre communauté. Elle s'emploie en ce moment à aménager un nouveau lotissement qui ajoutera progressivement environ 27 lots de logements pour permettre à des membres de construire de nouvelles maisons.

Ce dernier projet s'inscrit dans la vision de tous les membres de la communauté, vision selon laquelle « La Première Nation K'ómoks est une communauté prospère et saine où chaque membre a droit à l'autosuffisance. »

« Comox » est une version anglicisée de K'ómoks, un dérivé de kw'umalha, mot du kwakw'ala qui signifie « abondant, riche ».



« La chef et le conseil de la Première Nation sont heureux de travailler avec le FLMPN afin d'offrir à nos membres des opportunités en matière de logement. Le FLMPN permet aux membres de construire leur maison et de retourner dans notre communauté, ce qui est un objectif de notre nation énoncé par nos membres dans notre plan communautaire détaillé. »

Chef Nicole Rempel

Première Nation Katzie

La Première Nation Katzie (PNK) compte près de 600 membres, dont la moitié vit dans trois réserves. La principale collectivité est située en bordure de la ville de Pitt Meadows, en Colombie-Britannique, sur la rive nord du fleuve Fraser. La Première Nation a été reconnue à l'échelle régionale et nationale pour les partenariats qu'elle a établis avec la ville de Pitt Meadows en vue d'obtenir des services et d'améliorer les relations avec la municipalité. La majorité des membres qui vivent dans les réserves travaillent hors de celles-ci.

On dénombre environ 120 maisons dans les réserves, dont la plupart appartiennent à des particuliers détenant un certificat de possession. Il existe également un certain nombre de logements locatifs et de logements régis par des ententes de location avec option d'achat. Le Service du logement est supervisé par un conseiller élu comme principal représentant. Ce dernier travaille en collaboration avec le chef, le conseil et l'administration pour assurer une approche juste et équitable en matière de logement à la collectivité des trois réserves. En tant que bande certifiée détentrice d'un code foncier, Katzie délivrera désormais des certificats d'intérêt permanent et élaborera des lois et des politiques pour appuyer la certitude quant aux droits de propriété et au régime foncier.

Katzie travaille activement avec le Fonds pour accroître les options de logement dans les réserves, renforcer les compétences du personnel, resserrer les lois et les politiques, en mettant l'accent sur le logement et les terres, et appuyer les initiatives de sensibilisation des membres, telles que la formation sur les testaments et les successions, ce qui mènera à une plus grande autonomie et protégera les intérêts des membres.



« La Première Nation Katzie connaît une croissance rapide, et nous sommes très heureux de pouvoir offrir à nos membres cette possibilité d'accession à la propriété afin qu'ils puissent continuer de renforcer leurs capacités et trouver une réponse à leurs besoins en matière de logement. Cette amélioration apporte un aspect de durabilité, et nous avons hâte de bâtir cette relation avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. »

Chef Grace Cunningham

Bande Tsal'alh

Les membres de la bande St'at'imc - Tsal'alhmec, le peuple du lac (membres de la bande Tsal'alh), qui vivent et prospèrent au bord du lac depuis des temps immémoriaux, sont situés dans une région éloignée semi-isolée au point le plus central et septentrional du territoire St'at'imc, le long des rives des lacs Seton et Anderson. Étant l'une des onze communautés St'at'imc sur le territoire St'at'imc, cette bande a toujours eu une relation étroite avec la terre, ainsi qu'une responsabilité de gérance collective très importante pour le peuple Tsal'alhmec. Ses membres comprennent et reconnaissent avec respect l'héritage que leur ont laissé leurs ancêtres et, suivant leurs conseils, ils continueront à vivre selon leur culture et leurs traditions, pour les générations à venir.

De nos jours, la communauté St'at'imc — Tsal'alhmec compte 700 membres, dont environ 320 membres vivent dans la réserve, et elle ne cesse de croître. La communauté possède une école maternelle, une école primaire, une école secondaire, un centre de santé, une caserne de pompiers ainsi qu'un complexe pour les aînés. On y trouve aussi un poste d'essence, un parc de roulottes et une scierie. Par ailleurs, la communauté produit des œuvres d'art et de l'artisanat, en plus d'être le principal fournisseur de services Internet de la région.

La Première Nation Tsal'alh est très occupée par l'aménagement d'un nouveau bureau de conseil de bande et par des ajouts à l'école, à la garderie, aux logements et à l'infrastructure. Le parc de logements de la Première Nation est composé d'environ 60 logements locatifs et d'environ 50 propriétés appartenant à des membres de la bande. En raison de la demande croissante pour les logements, on explore actuellement des solutions de rechange comme les maisons en rangée, les appartements accessoires et les logements unifamiliaux. La Première Nation Tsal'alh est impatiente de travailler avec le Fonds à mesure que ses plans liés à ces initiatives progressent, dans le but de fournir aux Tsal'alhmec des foyers sécuritaires, abordables, innovants et confortables dont ils peuvent être fiers.

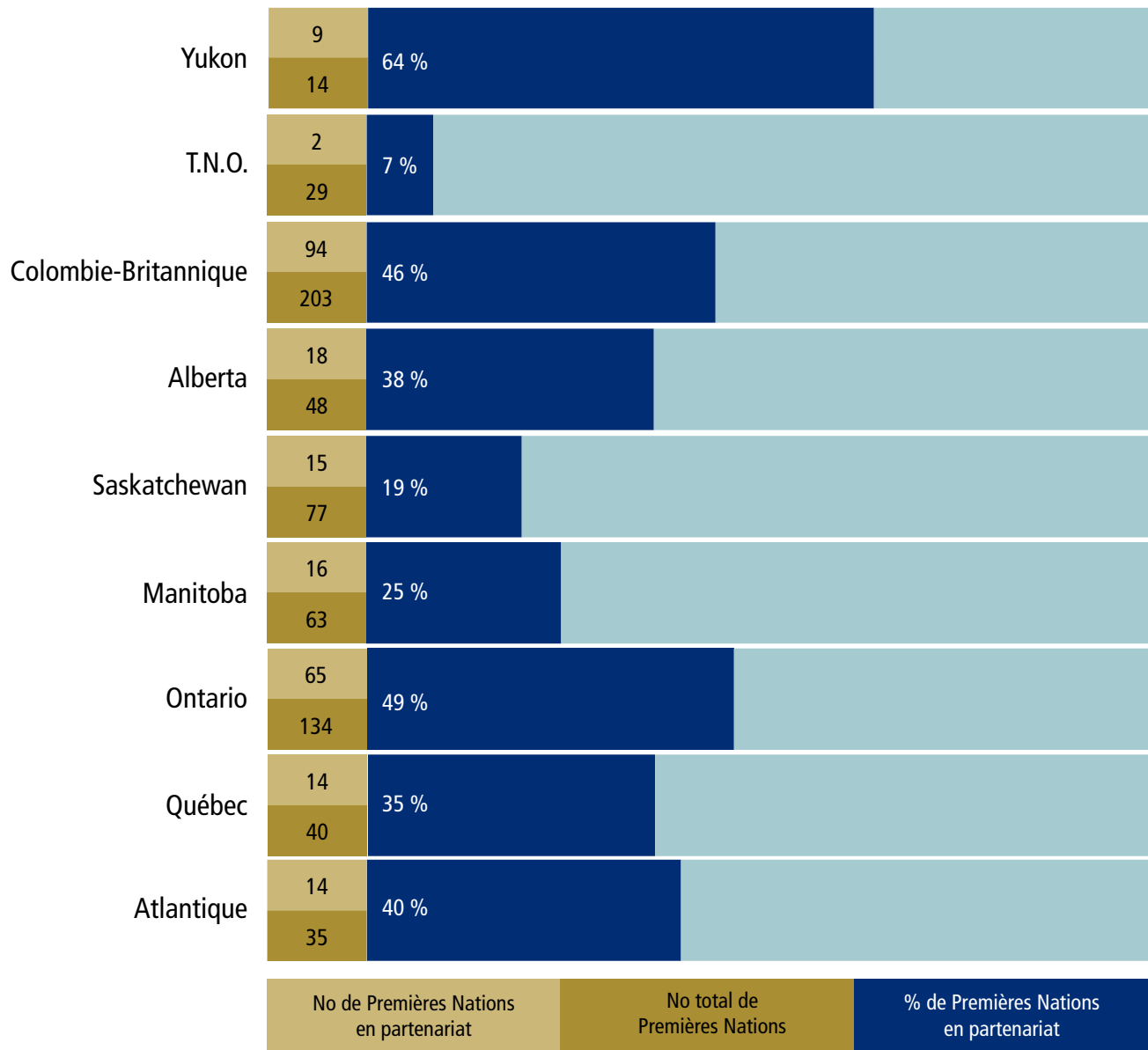


« On n'est jamais mieux que chez soi, et le fait d'avoir une maison assure une sécurité et un confort à tous. Une maison apporte des souvenirs joyeux, chaleureux et inoubliables. Nous ne faisons pas que construire des maisons, nous créons des maisons pour les Tsal'alhmec. »

Chef Ida Mary Peter

La portée de notre action

Près de 40 % des Premières Nations au Canada ont désormais choisi de devenir partenaires du Fonds.



Nombre total de Premières Nations dans chaque province ou territoire, source : Assemblée des Premières Nations, octobre 2018.

Un aperçu de la situation financière

Le Fond



Un investissement unique de encore détenus en fiducie

300 millions de dollars

964 millions de dollars

en crédit potentiel approuvé pour soutenir une estimation de

6600 maisons



Actif total en 2018

360.4 millions de dollars

12 Prêteurs



Déplacements



261 790 \$

dépensés pour les déplacements du personnel en 2018

152

réunions réalisé des gains d'efficacité en temps et en coûts



121

voyages dans l'ensemble du pays

Environ
2 164 \$
par déplacement



Développement du Potentiel



2,5 millions de dollars

le montant dépense pour le développement du potentiel en 2018

Discussion et analyse pour la gestion

L'énoncé de vision du Fonds est le suivant : « Toutes les familles des Premières Nations ont la possibilité d'acquiescer un logement sur leur propre territoire au sein d'une communauté dynamique ». Le Fonds vise à faciliter l'accès au financement pour les logements du marché dans les collectivités des Premières Nations ainsi qu'à développer le potentiel des Premières Nations en matière d'administration continue des logements du marché. C'est à la réalisation de cet objectif que le Fonds s'emploie dans le cadre de ses activités opérationnelles fondamentales. Le présent rapport fournit un résumé des mesures du rendement et des résultats de 2018. Les mesures de rendement indiquées dans le présent document sont celles du Plan d'activités de 2018, qui a été approuvé par le ministre.

Objectif 1.0 : Mettre en œuvre le mécanisme d'amélioration des modalités de crédit

Le mécanisme d'amélioration des modalités de crédit a été créé pour qu'une garantie s'ajoute aux fins des programmes de prêts au logement dans les réserves. Il aide les Premières Nations à établir de tels programmes avec les prêteurs.

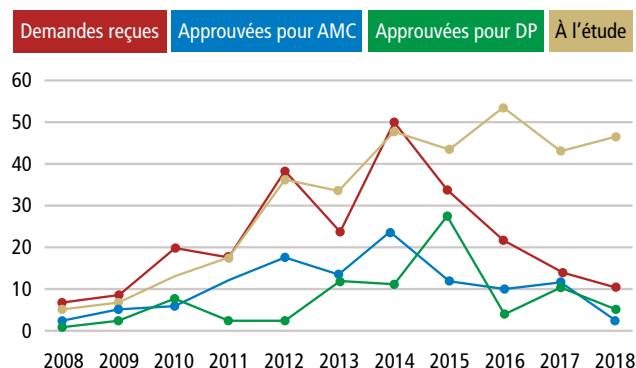
La garantie prévue par le mécanisme fait que les prêteurs peuvent consentir leurs prêts selon des modalités plus favorables qu'en temps normal.

Le mécanisme assure aux prêteurs et aux assureurs tiers que le prêt au logement consenti dans une collectivité des Premières Nations admissible est remboursé jusqu'à concurrence de la limite prévue dans l'entente d'amélioration des modalités de crédit (AMC) conclue, si la Première Nation admissible omet de remplir son obligation de rembourser un prêt en défaut de paiement.

En 2018, le Fonds a approuvé 10 demandes des Premières Nations, ce qui représentait 10 unités de moins que

l'objectif, soit 20. Compte tenu du fait qu'à la fin de 2018, le Fonds aura été en existence depuis plus de dix et qu'il a déjà reçu des demandes de 247 des 643 Premières Nations (38 %) au Canada, il n'est pas déraisonnable de s'attendre à ce qu'un nombre légèrement moindre de Premières Nations présentent annuellement une demande au Fonds.

Comme le montre le graphique ci-dessous, au cours des premières années du Fonds, il y avait une demande refoulée des Premières Nations pour tirer parti de cette nouvelle forme possible d'accession à la propriété pour leurs membres. Le nombre de nouvelles demandes a atteint un sommet en 2014, atteignant 50.



Bien que le nombre de nouvelles demandes ait diminué, le nombre de demandes examinées par le Fonds a augmenté à mesure que le Fonds continue de travailler avec les demandeurs existants pour les aider à devenir admissibles aux programmes du Fonds. Le nombre de demandes approuvées pour l'amélioration des modalités de crédit (AMC) et le développement du potentiel (DP), devrait dépasser le nombre de nouvelles demandes à l'avenir.

Il y a aussi le délai imprévu nécessaire pour faire accepter le Fonds aux Premières Nations comme autre forme de financement de l'accession à la propriété dans les réserves et, une fois l'approbation obtenue, le délai requis pour informer les citoyens au sujet des nombreux aspects de l'accession à la propriété. Il ressort de l'expérience du Fonds que de nombreuses personnes qui demandent un prêt essuient un refus jusqu'à ce qu'elles règlent les questions de crédit — ce qui prend du temps. Le

Objectifs	Activités
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les efforts des Premières Nations en vue d'établir des programmes de prêts au logement dans les réserves. Soutenir les Premières Nations pour l'obtention de modalités favorables dans ces mêmes programmes. Identifier des prêteurs pour les prêts au logement dans les réserves. Assurer une administration efficace du Fonds par des mesures rapides de production de rapports, de traitement des demandes et d'exécution des prêts. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire la promotion et assurer la communication. Fournir des services de développement des affaires. Sélectionner les prêteurs admissibles. Qualifier et sélectionner les Premières Nations admissibles. Effectuer de la surveillance et des évaluations de la conformité. Créer et produire des rapports. Traiter les demandes et payer les réclamations.
Principaux indicateurs de rendement — Plan de 2018	Résultats de 2018
<ul style="list-style-type: none"> 20 nouvelles demandes 24 nouvelles admissions de Premières Nations 821 prêts approuvés 	<ul style="list-style-type: none"> 10 nouvelles demandes 2 nouvelles admissions de Premières Nations 46 prêts approuvés

Fonds a participé à de multiples séances régionales en 2018 afin de recueillir les commentaires précieux des collectivités des Premières Nations sur la façon dont le Fonds peut mieux les aider à renforcer la capacité et la sensibilisation à l'accès à la propriété.

Depuis les débuts du Fonds (2008) jusqu'en décembre 2018, 247 demandes ont été reçues au total. De ce total, 114 demandes ont été approuvées pour l'amélioration du crédit et le développement du potentiel, 87 demandes ont été approuvées pour le développement du potentiel seulement et 46 demandes étaient encore à l'étude. Selon les résultats enregistrés à la fin de 2018, 57 % des demandes évaluées (114 sur 201) ont été jugées admissibles à l'amélioration des modalités de crédit et au développement du potentiel. Pour ce qui est des autres 43 %, toutes ont été approuvées pour le développement du potentiel (DP). Parmi les demandes jugées admissibles originalement pour le DP, seulement six avaient progressé et étaient jugées admissibles pour l'AMC. Cela révèle à quel point il faut du temps et de la détermination pour atteindre le niveau de capacité nécessaire pour être jugé admissible à l'AMC.

Avant 2018, le Fonds avait approuvé une somme potentielle de 943 millions de dollars de crédit pour des garanties relatives à des prêts au logement. À la fin de 2018, ce chiffre potentiel atteignait 964 millions de dollars, soit une augmentation de 21 millions de dollars ou 2 %. Au cours de 2018, le Fonds a fourni 46 garanties de prêt partielles à des prêteurs tiers dans le cadre de l'amélioration des modalités de crédit pour 46 logements, portant le total cumulatif à 257 garanties de prêt partielles pour 297 logements. Au 31 décembre 2018, la valeur totale des prêts était de 49,9 millions de dollars, et 10 % de cette valeur, soit 4,99 millions de dollars, était garantie par le Fonds. Le nombre réel de prêts consentis jusqu'à maintenant permet de prévoir que 12 prêts de 150 000 \$ par collectivité par exercice seront obtenus en moyenne. Ce chiffre se compare à une moyenne de 58 logements par collectivité, à hauteur de 145 000 \$ par prêt, ce qui détermine la demande totale de 964 millions de dollars. L'activité de prêt par Première Nation est inférieure au nombre de demandes reçues des Premières Nations admissibles, mais c'est aux membres des Premières Nations qu'il incombe de décider du taux de progression. Comme il a été mentionné précédemment, de nombreux propriétaires fonciers potentiels règlent leurs problèmes de crédit, en plus d'épargner l'acompte requis.

En 2018, le Fonds a continué de concentrer des ressources précises sur les Premières Nations qui étaient les plus aptes à devenir opérationnelles en vertu du programme d'amélioration. Cela a permis d'apporter un soutien additionnel aux collectivités déterminées à se lancer dans les logements du marché.

Objectif 2.0 : Mettre en œuvre le Programme de développement du potentiel

Le Fonds a établi un Programme de développement du potentiel (DP) qui procure du financement aux collectivités des Premières Nations qui respectent la totalité ou la quasi-totalité des critères du Fonds relatifs au mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, mais qui ont certains points à renforcer ou à améliorer.

La mise en œuvre et le maintien d'un programme de logements du marché dans une collectivité sont fonction de plusieurs facteurs, notamment : un gouvernement fort et stable, un cadre de gouvernance qui inclut des dispositions législatives, des politiques et des processus permettant la production de logements, des professionnels qui peuvent appliquer et communiquer les orientations du gouvernement, et l'éducation, les entreprises et les services de santé. Les résidents doivent pouvoir compter sur des services pour répondre aux besoins des familles. Le roulement de la main-d'œuvre se poursuit régulièrement par les promotions et les départs à la retraite. La formation en cours d'emploi est nécessaire pour le maintien à jour des compétences et la formation des nouveaux employés afin que le système continue de fonctionner. Cela peut être particulièrement difficile dans les collectivités plus petites ou éloignées où l'accès à un bassin de compétences plus restreint peut poser un problème.

Le financement du développement du potentiel permet d'offrir de la formation, des conseils et un encadrement axés sur l'amélioration de la capacité de production de logements du marché pour les Premières Nations admissibles et leurs membres. Le budget maximal affecté au Programme de développement du potentiel pour un exercice donné ne peut dépasser 50 % du bénéfice net de l'exercice précédent, le bénéfice net étant égal au revenu de placements moins les charges. Toute somme non dépensée à la fin d'une année peut être reportée pour être dépensée dans les exercices suivants, selon les modalités approuvées dans les plans d'affaires annuels.

En collaborant avec 131 collectivités au développement du potentiel dans le cadre de plus de 1 200 initiatives (à la fin de 2018), le Fonds a mis au point plus de 800 produits pour les besoins particuliers des Premières Nations. C'est un exemple marquant de la façon dont notre organisme des Premières Nations a assumé un rôle de chef de file dans le renforcement des capacités liées à l'accès à la propriété dans les collectivités des Premières Nations. Cette démarche aide aussi à étendre le plus possible le financement du Programme de développement du potentiel, mais elle ne saurait suffire. Il peut sembler raisonnable d'utiliser les produits existants, mais ceux-ci pourraient ne pas toujours convenir si les Premières Nations qui les reçoivent vivent

dans un contexte différent de celles des Premières Nations où les produits ont été conçus à l'origine. Encore faut-il les personnaliser en fonction des besoins particuliers de chaque Première Nation et, à cet égard, il est essentiel d'offrir une formation au niveau des dirigeants, des administrateurs et des citoyens, si l'on veut apporter des modifications aux politiques et aux procédures. Dans la mesure du possible, le Fonds cherche d'autres partenaires pour soutenir les initiatives de développement du potentiel avec des ressources financières ou en nature.

Le Fonds a entrepris des recherches sur les facteurs cruciaux qui favorisent l'accès à la propriété durable dans les collectivités des Premières Nations et utilisera les résultats de cette recherche, ainsi que les commentaires recueillis lors des séances régionales de 2018, pour modifier l'approche du développement du potentiel en 2019 et par la suite.

Le Fonds s'attend à une demande accrue pour des services de développement du potentiel par rapport aux services déjà approuvés et à une adhésion et participation plus grande des Premières Nations. La nécessité du soutien continu du Fonds pour le développement du potentiel a été soulignée à chaque séance de mobilisation régionale tenue en 2018. Les participants des séances font remarquer que des changements se produisent chez les dirigeants et le personnel occupant des postes clés de dotation, et que la démographie ainsi que le profil du parc de logements d'une collectivité n'échappent pas non plus au changement. À mesure que les collectivités des Premières Nations évoluent, l'augmentation de la demande exerce une pression à la hausse sur les coûts des services de.

Puisque les services de développement du potentiel sont financés par ce revenu et compte tenu de la nature prudente de notre énoncé de politique de placement (EPP), on fera pression pour que le Fonds « fasse plus avec moins ». Le Fonds cherche à demeurer autonome et ne demande pas de fonds fédéraux supplémentaires. Le Fonds continue de faire du lobbying auprès du bailleur de fonds afin de modifier l'EPP et d'améliorer les résultats des placements. Selon les commentaires des Premières Nations, le message est clair : « le Fonds doit continuer de soutenir le développement du potentiel à long terme ».

Le Fonds compte des consultants qualifiés qui peuvent aider les collectivités des Premières Nations à atteindre leurs objectifs. Ils ont été évalués et ont satisfait aux critères de consultant du Fonds. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, deux des collectivités qui ont été précédemment approuvées pour le DP seulement ont été admises à l'AMC en 2018. Il s'agit d'un cas rare, car les activités passées du Fonds ont montré qu'il faut de nombreuses années aux collectivités approuvées pour la DP seulement d'être jugées admissibles par la suite à l'AMC. La différence entre les années d'approbation nécessaires à chaque

Objectifs	Activités
<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les efforts de développement du potentiel des Premières Nations pour qu'elles puissent avoir accès et maintenir leur participation au mécanisme d'amélioration des modalités de crédit. • Appuyer les efforts de développement du potentiel des Premières Nations, plus particulièrement : <ul style="list-style-type: none"> › les dirigeants; › les administrateurs; › les citoyens. • Soutenir le développement du potentiel des Premières Nations pour remédier aux prêts improductifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et fournir des outils de promotion et de communications pour accroître la sensibilisation et la participation. • Approuver l'utilisation de fonds du Programme de développement du potentiel des Premières Nations. • Collaborer avec les Premières Nations admissibles à la création de plans de DP. • Trouver des produits et des conseillers qualifiés pour répondre aux besoins en DP. • Établir des priorités de paiement et d'utilisation des fonds de DP conformément aux plans établis dans ce domaine. • Assurer une surveillance et une évaluation permanentes du respect des modalités de crédit. • Créer et produire des rapports sur les activités. • Élaborer de nouveaux outils de DP en fonction des besoins des Premières Nations • Élargir les relations, les accords et les partenariats établis. • Établir une fonction de groupe de réflexion axée sur les politiques publiques afin de tirer parti de l'expérience acquise et d'en assurer la diffusion.
Principaux indicateurs de rendement — Plan de 2018	Résultats de 2018
<ul style="list-style-type: none"> • 11 Premières Nations nouvellement admises au DP et à l'AMC • 9 Premières Nations nouvellement admises au DP seulement • 13 Premières Nations aidées par les fonds affectés au DP deviennent admissibles à l'AMC • Nouvelle force tangible dont fait preuve une collectivité grâce au financement du DP. • Engagements en matière de financement du DP pris envers les collectivités des Premières Nations. • Nouveaux outils et matériel élaborés pour satisfaire à un besoin particulier. 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Première Nation nouvellement admise au DP et à l'AMC • 4 Premières Nations nouvellement admises au DP seulement • 1 Première Nations aidée par les fonds affectés au DP devient admissible à l'AMC • La planification de l'utilisation du territoire a été réalisée dans plusieurs collectivités, ouvrant la voie à un développement éclairé, y compris la construction résidentielle. • Au cours de l'exercice, 2 511 203 \$ ont été investis dans le DP. De nouveaux engagements d'environ 900 000 \$ étaient en instance à la fin de l'exercice pour des travaux qu'il reste à accomplir. • Des lois sur les biens immobiliers matrimoniaux tenant compte des normes culturelles ont été élaborées et ratifiées dans certaines collectivités.

collectivité pour être admise à l'AMC témoigne de la rapidité avec laquelle la collectivité a traité les éléments nécessaires pour démontrer qu'elle était prête à mettre en œuvre et à maintenir un programme de logements du marché, ainsi que de la complexité du processus.

Les dépenses pour le DP en 2018, soit 2,5 M\$ ont dépassé celles de 2017 de 1,2 M\$ ou 97 %. Durant 2017, plus de fonds du gouvernement fédéral disponibles ont aidé à répondre aux besoins des Premières Nations et ont atténué une partie des pressions s'exerçant sur le Fonds. En 2018, les dépenses pour le DP ont commencé à augmenter de nouveau.

Il faut noter que le Fonds s'autofinance. Le développement du potentiel est entièrement financé à partir de l'investissement d'une contribution en immobilisations de 300 millions de dollars du gouvernement fédéral pour l'établissement du Fonds. Il n'y a pas d'argent fédéral additionnel qui est fourni.

Le financement du développement du potentiel pour tous les éléments sauf les frais de scolarité n'est avancé que lorsque les produits sont préparés et acceptés par le Fonds et la Première Nation. Ce processus, qui assure un produit de haute qualité, affecte directement les sorties de fonds dans une année donnée. Les activités de développement du potentiel de 2018 se résument comme suit :

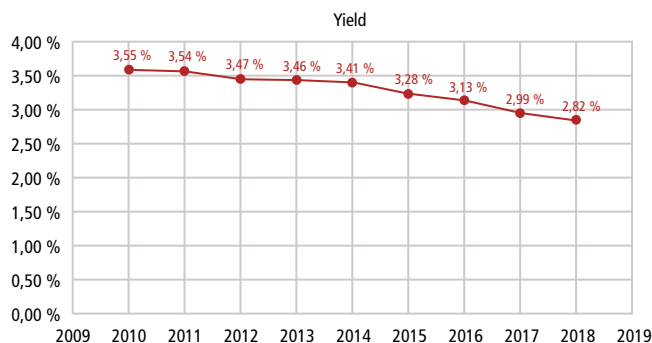
- douze consultants ont signé des contrats pour des travaux liés au DP dans 25 Premières Nations;
- quatre formateurs de groupes ont donné de la formation sur le DP à cinq Premières Nations;
- vingt et un établissements d'enseignement ont donné de la formation pour 71 initiatives dans 33 Premières Nations.

En début d'année 2019, le Fonds porte un solde de 8 111 064 \$ disponible pour les dépenses de développement du potentiel des prochaines années. Le montant qui pourra être dépensé en 2019 sera assujéti à l'approbation du ministre. Tout montant non dépensé à la fin de 2019 peut être reporté aux exercices postérieurs, à condition que le report soit approuvé dans le plan des activités.

Année	Budget approuvé par le ministre (\$)	Sommes réelles dépensées pour le DP (\$)	Augmentation (diminution) des dépenses effectives par rapport à l'année précédente (\$)
2008*	0	0	n/a
2009	1 547 000	2 500	2 500
2010	2 792 412	183 382	180 882
2011	1 485 000	1 022 903	839 521
2012	2 727 000	2 041 603	1 018 700
2013	3 577 500	2 880 541	838 938
2014	3 834 000	5 404 490	2 523 949
2015	3 888 000	4 476 964	(927 526)
2016	3 888 000	1 482 172	(2 994 792)
2017	3 800 000	1 277 564	(204 608)
2018	4 000 000	2 511 203	1 233 639
	31 538 912	21 283 322	

Objectif 3.0 : Gérer efficacement les services de placement

Les lignes directrices sur les placements qui émanent du ministère des Finances définissent la façon dont l'apport initial du gouvernement du Canada, y compris l'apport reçu par le Fonds, peut être investi. Ces lignes directrices exigent l'établissement d'un énoncé de politique de placement et d'une stratégie d'investissement chaque année. L'énoncé de politique de placement limite les types de moyens d'investissement permis. Compte tenu du contexte actuel des faibles taux d'intérêt, le rendement du Fonds sur ses placements a constamment diminué, passant de 3,55 % à la fin de 2010, lorsque le portefeuille du Fonds a été entièrement investi, à des taux de rendement inférieurs aux taux suivants :



Au cours de 2018, le Fonds, avec son gestionnaire de placements et d'autres professionnels des placements, a exploré les risques et les possibilités associés à l'investissement dans les obligations de sociétés pour compléter son portefeuille. Bien que des risques plus élevés soient associés aux obligations de sociétés, il est également possible que les rendements soient plus élevés pour contrer la baisse du rendement du portefeuille du Fonds. Les fiduciaires ont proposé un énoncé de politique de placement (EPP) de haute qualité, qui comprenait des obligations de sociétés activement gérées, mais l'EPP a été rejeté par le bailleur du Fonds. Les fiduciaires ont accepté à contrecœur un EPP révisé qui permet l'inclusion d'obligations de sociétés jusqu'à concurrence de 33 % du portefeuille échelonné du Fonds. À la fin de 2018, le bailleur du Fonds a approuvé l'EPP révisé et, à ce titre, le Fonds a restructuré son portefeuille d'obligations échelonnées au début de 2019.

Le Fonds continuera d'examiner toutes les possibilités d'accroître ses revenus en toute sécurité et conformément au cadre établi par le ministre des Finances.

En 2018, toutes les activités d'investissement ont été exécutées conformément aux exigences liées

à l'énoncé de politique de placement ainsi qu'à la stratégie d'investissement du Fonds, qui sont tous deux réexaminés à chaque exercice. Le revenu de placements constaté en 2018 a été suffisant pour couvrir les frais d'administration ainsi que le financement des exigences de développement du potentiel en 2018.

Objectifs	Activités
<ul style="list-style-type: none"> • Posséder en tout temps des liquidités suffisantes pour pouvoir répondre aux besoins des activités. • Conserver et faire croître le capital pour maintenir et accroître la capacité du Fonds à exercer ses activités de base. 	<ul style="list-style-type: none"> • Investir l'actif conformément à l'énoncé de politique de placement et à la stratégie annuelle correspondante. • Maintenir un compte de dépôt pour la détention des titres. • Surveiller et déclarer régulièrement le rendement et la position à ce compte. • Examiner chaque année l'énoncé de politique de placement et la stratégie correspondante.
Principaux indicateurs de rendement — Plan de 2018	Résultats de 2018
<ul style="list-style-type: none"> • Préserver le capital. • Un revenu de placements est disponible à des fins d'administration et de développement du potentiel. 	<ul style="list-style-type: none"> • La valeur nette du Fonds, c'est-à-dire ses apports reportés, a augmenté en 2018 pour passer de 355,0 millions de dollars au début de l'année à 358,8 millions de dollars à la fin de l'année, ce qui représente une hausse de 3,8 millions de dollars ou 1,1 %. L'apport initial du gouvernement fédéral était de 300 millions de dollars. • Les revenus de placements se sont chiffrés à 10 150 530 \$. Les revenus de placements ont dépassé le total des frais de 3 765 876 \$.

Objectif 4.0 : Gérer efficacement le Fonds

Pour demeurer solide et capable de remplir son mandat, le Fonds s'appuie sur de saines politiques de gestion des risques et des finances, sur des processus et des systèmes de technologie de l'information fiables et efficaces et sur une gestion efficace des ressources humaines.

Le Fonds a préparé et a produit en temps opportun les rapports suivants :

1. les états financiers trimestriels à l'intention du bailleur du Fonds, conformément à la convention de financement du Fonds;
2. les rapports financiers trimestriels à l'intention du gouvernement fédéral aux fins d'intégration dans les Comptes publics du Canada.

De plus, le Fonds a produit en temps opportun des déclarations T3 de renseignements et de revenus des fiduciaires (« déclarations ») pour l'exercice 2017 indiquant un revenu imposable nul. Le Fonds a produit ces déclarations indiquant un revenu imposable nul pour les exercices de 2008 à 2017. Les avis de cotisation de fiducie (« avis ») envoyés par l'Agence du revenu du Canada (ARC) indiquent que le revenu imposable et les impôts à payer étaient nuls pour chacun des dix exercices. Les avis indiquent que l'ARC peut réévaluer une déclaration à tout moment dans les trois années suivant la date des avis si elle découvre une erreur durant l'examen ou l'audit de cette déclaration. La période de trois ans mentionnée sur les avis afférents aux exercices 2008 à 2014 est maintenant terminée.

Compte tenu des résultats attendus de la Stratégie nationale sur le logement, le ministre a demandé au Fonds de préparer un plan d'activités d'un an pour 2019 au lieu du plan d'activités quinquennal habituel. Ce plan d'un an a été préparé et présenté au ministre dans un délai raisonnable.

Le rapport annuel de 2017 a été achevé et envoyé au ministre en temps utile.

Au cours de 2018, le Fonds a renforcé ses processus de technologie de l'information, notamment la sécurité de la TI et la gestion des risques par l'intermédiaire de consultations avec des experts tiers et son fournisseur de service technologie de l'information. Le renforcement des capacités du Fonds en matière de technologie de l'information s'est poursuivi en 2018.

Objectifs	Activités
<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la réalisation des objectifs du Fonds par : <ul style="list-style-type: none"> • une saine gestion des finances et des risques; • des processus efficaces et fiables en technologie de l'information; • une gestion efficace des ressources humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les comptes bancaires du Fonds, traiter les dépenses, préparer les rapports et les états nécessaires et produire les déclarations réglementaires. • Produire le plan d'activités. • Produire le rapport annuel. • Gérer les ressources humaines. • Passer des marchés pour obtenir tous les biens et services nécessaires. • Tenir à jour les politiques, les procédures et les lignes directrices du Fonds. • Déterminer et apporter les améliorations nécessaires aux processus.
Principaux indicateurs de rendement — Plan de 2018	Résultats de 2018
<ul style="list-style-type: none"> • 6 réunions du Conseil • 24 réunions des comités • Production du plan d'activités • Production du rapport annuel • États financiers préparés en temps utile 	<ul style="list-style-type: none"> • 8 réunions du Conseil tenues • 24 réunions des comités tenues • Plan d'activités de 2019 produit et envoyé au ministre • Rapport annuel de 2017 produit et envoyé au ministre • Les états financiers vérifiés de 2017 ont été préparés et envoyés au bailleur de fonds à temps.

Sommaire des résultats financiers

Les résultats financiers et les prévisions sont présentés ci-dessous :

	2018 Plan (\$) *	2018 Results (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie**	13 058 000	41 075 543
Placements à long terme	337 892 000	317 801 662
Apports reportés	348 181 000	358 788 766
Revenus de placements	9 879 000	10 150 530
Charges d'administration	5 274 274	3 794 985
Dépenses en développement du potentiel	4 000 000	2 511 203
Fonds disponibles pour le développement du potentiel en 2019***	4 000 000	8 111 064
Garantie d'amélioration des modalités de crédit (recouvrement)	(70 000)	78 466
Immobilisations achetées	190 000	206 221

* Les chiffres du plan indiqués ci-dessus sont ceux du Plan d'activités approuvé pour 2018.

** La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les intérêts courus à recevoir.

*** Les dépenses prévues au budget pour le DP pour un exercice donné doivent être approuvées par le ministre responsable de la SCHL dans le cadre du plan d'activités annuel.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à long terme et les apports reportés ont dépassé les montants prévus puisque les dépenses réelles totales ont été inférieures d'environ 11 millions de dollars à celles qui ont été prévues pour la période de trois ans, de 2016 à 2018.

Selon l'énoncé de politique de placement du Fonds, un minimum de 2 % des placements devait être détenu sous forme de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie (qui comprennent les intérêts courus à recevoir), ce qui a permis de détenir un maximum de 98 % des placements dans des instruments à revenu fixe à long terme. Dans le passé, le Fonds a toujours maintenu un solde minimum de placements en trésorerie ou en équivalents de trésorerie juste assez pour soutenir ses activités d'exploitation; toutefois, le Fonds a commencé à accumuler ce solde en prévision de la restructuration de son portefeuille d'obligations échelonnées. Comme l'énoncé de politique de placement mis à jour du Fonds n'a pas été approuvé par le ministre avant décembre 2018, le solde en trésorerie et équivalents de trésorerie a continué d'être sain au 31 décembre 2018. Les pourcentages réels à la clôture de 2018 étaient de 88,6 % (2017 – 92,3 %) en instruments à long terme et 11,4 % (2017 – 7,7 %) en trésorerie et en équivalents.

Les revenus de placements étaient légèrement supérieurs, soit de 271 530 \$, aux montants prévus, car même si les rendements de la tranche à long terme du portefeuille du Fonds étaient inférieurs aux prévisions en raison

des dépenses moindres de 2016 à 2018, comme nous l'avons mentionné précédemment, le Fonds disposait de plus d'argent que prévu pour investir dans les placements à long terme. Compte tenu de l'inclusion d'obligations de société dans le portefeuille d'obligations échelonnées, le Fonds s'attend à une augmentation de 4,6 % des revenus de placement en 2019.

Les charges d'administration ont été inférieures d'environ 1,4 million de dollars par rapport aux prévisions, surtout à cause de la sous-utilisation des fonds destinés aux frais de déplacement, aux services techniques et professionnels ainsi qu'à la gouvernance fiduciaire. Les frais de déplacement liés aux visites sur place ont été également plus faibles que prévu en raison du nombre de demandes reçues des Premières Nations (10 demandes reçues sur 20 demandes prévues). Le personnel du Fonds a réalisé des économies de frais de déplacement et a gagné du temps en regroupant plusieurs rencontres et visites à des collectivités des Premières Nations et à des prêteurs au cours d'un même déplacement. En ce qui concerne les honoraires, le Fonds a engagé des coûts moindres pour les salaires et les avantages sociaux, car certains postes n'ont pas été pourvus. Ces postes avaient été prévus en raison d'événements comme le lancement de la Stratégie de logement des Premières Nations et la nomination de nouveaux fiduciaires, qui n'ont pas eu lieu en 2018. De plus, le Fonds avait prévu une augmentation des frais de gestion des placements associée à l'augmentation des activités dans le cadre de son nouvel énoncé de politique de placement, qui n'a pas été approuvé avant la fin de

2018. Les coûts de la gouvernance fiduciaire ont été moins élevés que prévu, car les prévisions étaient fondées sur un effectif complet de neuf fiduciaires, alors que seulement six d'entre eux étaient réellement désignés en 2018.

Les dépenses pour le développement du potentiel ont augmenté en 2018, mais étaient encore inférieures au budget d'environ 1,5 M\$. Les dépenses pour le DP sont plus faibles que prévu parce que les clients des Premières Nations ont été en mesure de trouver d'autres ressources pour financer le développement du potentiel. En outre, le Fonds s'efforce consciemment de respecter le budget approuvé par le ministre pour les dépenses de développement du potentiel. Il convient de noter que ces fonds de DP ne sont pas perdus et demeurent disponibles pour des initiatives de développement du potentiel pour les années suivantes.

Selon les résultats de 2018, un financement maximal de 8,1 M\$ sera disponible pour les dépenses de développement du potentiel en 2019. Les dépenses réelles pour le développement du potentiel pour un exercice donné doivent être approuvées par le ministre responsable de la SCHL dans le cadre du plan d'activités annuel. Le ministre a approuvé des dépenses de 4 millions de dollars pour le développement du potentiel en 2019. Tout montant non dépensé à la fin de 2019 peut être reporté et affecté aux activités de développement du potentiel pendant les exercices ultérieurs.

Au cours de 2018, le Fonds a fourni 46 garanties de prêt partielles à des prêteurs tiers dans le cadre du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit pour 46 logements, pour atteindre un total de 257 garanties de prêt partielles pour 297 logements. Au 31 décembre 2018, la valeur totale des prêts était de 49,9 millions de dollars, et 10 % de cette valeur, soit 4,99 millions de dollars, était garantie par le Fonds. Au 31 décembre 2018, le passif du Fonds pour ce montant garanti d'environ 4,99 millions de dollars a été estimé à 243 968 \$. Le Fonds n'a jamais eu à payer de réclamations à des prêteurs jusqu'à maintenant. Au 31 décembre 2018, il y avait 14 prêts en arrérages, ce qui représentait 5 % du total des 257 prêts impayés. Ces prêts en arrérages accusent des retards de 15 à 420 jours. En comparaison, à la fin de 2017, 15 prêts étaient en arrérages, accusant des retards de 15 à 120 jours.

Un prêt est considéré en arrérages tant que les montants impayés ne sont pas remboursés totalement, même quand des versements partiels sont effectués. Le calcul estimatif du passif en souffrance du Fonds est fondé sur une formule qui, pour chaque prêt en souffrance, tient compte du montant impayé, du nombre de jours depuis l'échéance et de la solidité financière de la Première Nation ayant garanti le prêt. La méthodologie a fait l'objet d'un examen poussé en prévision de l'établissement des états financiers

de 2018. Comme le passif à la fin de 2018 (243 968 \$) était supérieur au passif à la fin de 2017 (165 502 \$), l'écart de 78 466 \$ a été comptabilisé aux charges en 2018 dans l'état des résultats et une augmentation correspondante du compte du passif a été comptabilisée dans l'état de la situation financière. L'augmentation du passif de 2018 a été causée par l'augmentation du nombre de jours d'arriérés, ce qui a à son tour augmenté la probabilité de défauts de paiement des membres.

Le Fonds a engagé un total de 206 221 \$ en achats d'immobilisations en 2018, y compris 159 426 \$ en améliorations locatives aux locaux à bureaux agrandis. Lors de la préparation du budget de 2018, on s'attendait à ce que le propriétaire assume les coûts des améliorations locatives, estimés à 70 000 \$. Ainsi, le coût des achats d'immobilisations du Fonds s'élèverait au montant net de 120 000 \$ (total prévu au budget de 190 000 \$ moins 70 000 \$). En 2018, après l'approbation du plan d'activités de 2018, l'entente avec le propriétaire a été révisée afin que le propriétaire rembourse au Fonds les coûts engagés pour les améliorations locatives. À l'aide d'études de marché et d'un processus d'appel d'offres, le Fonds a déterminé que le coût des améliorations locatives serait beaucoup plus élevé que le montant initial prévu au budget. Par conséquent, le Fonds a pris diverses mesures pour veiller à ce que ses achats d'immobilisations ne dépassent pas le budget. Cela comprenait le double appel d'offres, les révisions et la cessation des achats, ainsi que la négociation visant à augmenter les avantages incitatifs à la location (remboursement du propriétaire) jusqu'à concurrence de 105 751 \$. Par conséquent, le montant total des achats d'immobilisations du Fonds, déduction faite des avantages incitatifs aux locataires, a été de 100 470 \$, comparativement au budget de 190 000 \$.



Kamloops Pow Wow

États financiers

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Pour l'exercice terminé en 2018

La direction du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations est tenue de garantir l'intégrité et l'objectivité des états financiers et de l'information financière connexe publiée dans le présent rapport annuel. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et, par conséquent, ils comprennent des montants fondés sur les meilleures estimations de la direction et sur l'exercice, par cette dernière, du meilleur jugement possible. L'information financière fournie ailleurs dans le présent rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations maintient des systèmes appropriés et des contrôles internes connexes qui lui donnent l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés, que les opérations sont dûment autorisées et effectuées en conformité avec les documents juridiques qui le régissent, que les ressources sont gérées de manière efficiente et économique et que les activités sont menées avec efficacité.

Le Conseil des fiduciaires, par l'intermédiaire du Comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et d'application des contrôles internes. Le Conseil des fiduciaires a approuvé les états financiers sur la recommandation du Comité d'audit.

Les états financiers ont été audités par Ernst & Young s.r.l. conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ernst & Young a eu pleinement accès aux membres du Comité d'audit et les a rencontrés périodiquement pour discuter de son audit et de questions connexes.



Deborah Taylor
Directrice exécutive



Travis Seymour
Directeur, Finances et administration

12 mars 2019

Rapport des auditeurs indépendants

Aux fiduciaires du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations** (le « Fonds »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états des résultats, des variations des apports reportés et des flux de trésorerie pour les exercices clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit

toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux les normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ottawa, Canada
12 mars 2019

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

État de la situation financière

Au 31 décembre, 2018

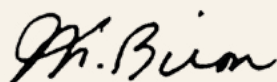
	2018	2017
Actif	\$	\$
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	41 075 543	26 296 478
Encaisse affectée (note 4)	159 857	—
Intérêts courus à recevoir	1 042 532	1 128 705
Charges payées d'avance	57 135	37 854
Débiteurs	19 141	—
Total de l'actif à court terme	42 354 208	27 463 037
Placements à long terme (note 5)	317 801 662	328 818 985
Immobilisations, montant net (note 6)	287 589	140 747
	360 443 459	356 422 769
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (notes 7 et 15)	1 274 289	1 174 093
Total du passif à court terme	1 274 289	1 174 093
Passif lié à la garantie d'amélioration des modalités de crédit (note 13)	243 968	165 502
Obligations locatives (note 14)	35 378	60 284
Avantages incitatifs reportés relatifs à des baux (note 8)	101 058	—
Apports reportés (note 9)	358 788 766	355 022 890
	360 443 459	356 422 769
Engagements et passifs éventuels (note 13)		

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom des fiduciaires :



John Beaucage
Président



Maurice Biron, CPA, CGA
Président du Comité d'audit

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre	2018	2017
	\$	\$
Revenus		
Constatation des apports reportés aux activités de l'exercice courant	6 384 654	4 983 094
Total des revenus	6 384 654	4 983 094
Charges		
Frais d'administration (notes 6, 8, 10 et 15)	3 794 985	3 803 778
Frais de développement du potentiel (note 12)	2 511 203	1 277 564
Garantie d'amélioration des modalités de crédit (recouvrement) (note 13)	78 466	(98 248)
Total des charges	6 384 654	4 983 094
Excédent des revenus sur les charges pour l'exercice	—	—

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

État des changements des apports reportés

Exercice clos le 31 décembre	2018	2017
	\$	\$
Apports reportés, début de l'exercice	355 022 890	349 351 961
Revenus de placements	10 150 530	10 654 023
Montant imputé aux revenus pour contrebalancer les charges	(6 384 654)	(4 983 094)
Apports reportés fin de l'exercice	358 788 766	355 022 890

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre	2018	2017
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les charges pour l'exercice	—	—
Ajout (déduction) d'éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	59 379	43 266
Garantie d'amélioration des modalités de crédit (recouvrement)	78 466	(98 248)
Variation nette des soldes hors caisse du fonds		
de roulement liés à l'exploitation (note 11)	89 148	14 552
Augmentation nette des apports reportés	3 765 876	5 670 929
Amortissement des primes et escomptes hors caisse	1 322 839	1 387 554
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	5 315 708	7 018 053
Activités d'immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(206 221)	(3 412)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'immobilisations	(206 221)	(3 412)
Activités d'investissement		
Achat de placements à long terme	(40 016 406)	(22 858 277)
Vente et échéance de placements à long terme	49 710 890	33 310 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	9 694 484	10 451 723
Activités de financement		
Paiement de principal au titre de contrats de location-acquisition	(24 906)	(23 692)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(24 906)	(23 692)
Augmentation nette de la trésorerie pendant l'exercice	14 779 065	17 442 672
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	26 296 478	8 853 806
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice	41 075 543	26 296 478

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

1. Nature des activités

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations (le « Fonds ») a été établi le 31 mars 2008 en vertu d'un acte de fiducie dans la province de l'Ontario. Il a pour objet de faciliter le financement et la disponibilité des logements du marché dans les collectivités des Premières Nations. Il aide également à développer le potentiel des collectivités des Premières Nations à devenir autonomes en produisant et en maintenant des logements du marché, contribuant ainsi au bien-être social et à l'amélioration du cadre de vie des collectivités des Premières Nations et de leurs résidents. L'un des objectifs fondamentaux est d'établir un système qui donne aux résidents des Premières Nations, dans leurs collectivités, les mêmes possibilités et responsabilités en matière de logement que le reste de la population canadienne. Le Fonds est sans but lucratif. La bénéficiaire du Fonds est Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

L'énoncé de vision du Fonds est le suivant : « Toutes les familles des Premières Nations ont la possibilité d'acquérir un logement sur leur propre territoire au sein d'une communauté dynamique ».

Le 28 avril 2008, le Fonds a conclu les conventions suivantes avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) :

- Une convention de financement, qui établit les modalités de transfert et d'utilisation d'un apport de 300 millions de dollars au Fonds provenant du bailleur (la SCHL), au nom du gouvernement du Canada. Cette convention prévoit des directives supplémentaires sur les activités sans but lucratif du Fonds, des obligations d'information, l'utilisation autorisée du financement et les fonctions des fiduciaires.
- Une convention de gestion, qui établit les modalités de gestion des activités quotidiennes du Fonds par le gestionnaire (la SCHL), au nom du Fonds. La durée initiale de la convention de gestion était de cinq ans. La convention a été prolongée jusqu'au 31 mars 2015 aux termes d'une entente. La convention de gestion n'a fait l'objet d'aucune prolongation supplémentaire. Néanmoins, la SCHL continue d'assurer certains services de gestion au Fonds.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément au Manuel de comptabilité pour le secteur public (SP), ce qui comprend la mise en œuvre des normes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, dont les chapitres SP 4200 à SP 4270, qui constituent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public. Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les présents états financiers sont conformes aux PCGR du Canada à tous les égards importants et sont résumées ci-dessous.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et sont d'abord évalués à leur juste valeur rajustée aux coûts de transaction. Les instruments financiers sont ensuite évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des intérêts courus à recevoir et des placements à long terme. Les passifs financiers comprennent les créditeurs et les charges à payer, ainsi que les obligations locatives.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements à court terme très liquides dont la durée initiale à l'échéance est d'au plus 98 jours et qui sont facilement convertibles en un montant connu. Ces fonds devraient être utilisés dans le cadre des activités.

Les équivalents de trésorerie doivent être cotés par au moins deux agences, comme l'indique le tableau ci-dessous. Si un émetteur n'a pas de cote à long terme, il faut utiliser une cote à court terme pour les placements ayant une échéance inférieure à un an. Lorsque les agences n'ont pas la même opinion, la cote la plus basse disponible sert à déterminer l'admissibilité d'un instrument aux fins d'investissement. La juste valeur des équivalents de trésorerie est présentée à la note 3.

Cote minimale — Durée inférieure à 365 jours			
Placements Tous les placements	Moody's P-1(A) / A3	S&P A-1(faible) / A-	DBRS R-1(faible) / A(faible)

Placements à long terme

Les placements à long terme comprennent l'encaisse et des placements à revenu fixe aux fins d'investissement. La date de la transaction est utilisée pour comptabiliser l'achat et la vente des placements à long terme. Les primes et escomptes sont amortis et imputés aux résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée du placement. Les gains et pertes sur cession et les pertes de valeur sont imputés aux résultats pendant la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les placements à long terme doivent être cotés par au moins deux agences, comme l'indique le tableau ci-dessous. Lorsque les agences n'ont pas la même opinion, la cote la plus basse disponible sert à déterminer l'admissibilité d'un instrument aux fins d'investissement. La juste valeur des placements à long terme est présentée à la note 5.

Cote minimale — Durée supérieure à un an			
Placements Tous les placements	Moody's Baa3	S&P BBB-	DBRS BBB(faible)

Immobilisations

Les immobilisations comprennent le mobilier de bureau, le matériel et les améliorations locatives apportées aux locaux du Fonds. Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Le mobilier et le matériel sont amortis selon la méthode d'amortissement dégressif au taux de 20 % sur leur durée utile estimative. L'amortissement des améliorations locatives est calculé selon la méthode linéaire pendant la durée du contrat de location, soit six ans.

Le mobilier de bureau et le matériel comprennent aussi le matériel informatique découlant de contrats de location-acquisition. Dans le cas des immobilisations rattachées à des contrats de location-acquisition, la durée de vie utile prévue est déterminée en fonction d'actifs détenus comparables ou calculée selon la durée du contrat de location, si celle-ci est plus courte.

Constatation des revenus

Le Fonds utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. L'apport initial et le revenu de placements subséquent sont reportés et imputés aux résultats pendant la période au cours de laquelle les charges connexes sont constatées.

Contrats de location

Le Fonds classe les contrats de location comme faisant partie de l'exploitation ou des immobilisations en fonction de la nature de l'opération à l'entrée en vigueur du contrat de location.

Un contrat de location-exploitation est un contrat dans lequel une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété reste à la charge du bailleur. Les paiements dus en vertu d'un contrat de location-exploitation sont comptabilisés comme une charge selon la méthode linéaire pendant la durée du contrat de location. Les coûts connexes, comme les frais d'entretien et d'assurance, sont passés en charge au moment où ils sont engagés.

Les contrats de location dans lesquels la plupart des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés au preneur sont considérés comme étant des contrats de location-acquisition. Les immobilisations qui satisfont aux critères en matière de contrat de location-acquisition sont portées à l'actif au moindre de la valeur actuelle des paiements de location connexes, plus les paiements accessoires ou la juste valeur de l'actif loué au début du contrat de location. Les paiements de location minimaux sont répartis entre les charges financières et le passif. La charge financière est constatée dans les résultats des frais d'administration et est attribuée pour chaque période durant la durée du contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Avantages incitatifs reportés relatifs à des baux

Les avantages incitatifs reportés relatifs à des baux comprennent la partie non amortie du remboursement des coûts engagés par le Fonds pour les améliorations locatives dans le cadre du contrat de prolongation du bail. Les avantages incitatifs sont une partie indissociable du bail et sont donc comptabilisés comme des réductions des charges de location pendant la durée du bail, qui est de six ans.

Garanties d'amélioration des modalités de crédit

Grâce à son mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, le Fonds donne aux prêteurs et assureurs tiers l'assurance que si une Première Nation admissible omet de remplir son obligation de rembourser un prêt en défaut de paiement, le prêt au logement consenti dans les collectivités des Premières Nations admissibles sera remboursé jusqu'à concurrence de la limite prévue dans l'entente d'amélioration des modalités de crédit conclue. La couverture accumulée pour l'amélioration des modalités de crédit du Fonds ne peut pas dépasser la valeur nette du Fonds, laquelle correspond à la différence entre l'actif et le passif du Fonds. Tant que le Fonds exerce ses activités, l'apport reporté n'est pas considéré comme un passif.

Les garanties d'amélioration des modalités de crédit du Fonds sont considérées comme des garanties de prêts et à ce titre, sont comptabilisées et déclarées comme des passifs éventuels. Une provision pour pertes sur les garanties d'amélioration des modalités de crédit est faite lorsqu'il est déterminé qu'une perte est probable et est comptabilisée comme un passif dans l'état de la situation financière et dans l'état des résultats comme une charge. La provision pour pertes du Fonds sur les garanties d'amélioration des modalités de crédit est fondée sur une formule qui, pour chaque prêt en souffrance, tient compte du montant impayé, du nombre de jours depuis l'échéance et de la solidité financière de la Première Nation ayant garanti le prêt. La formule est révisée annuellement. Tout changement du passif relatif à la provision pour pertes est comptabilisé dans l'état des résultats.

Impôts sur le bénéfice

En vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « Loi »), le Fonds est une entité non imposable

Incertitude relative à la mesure

La préparation de ces états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pendant l'année. Les éléments qui exigent le recours à des estimations significatives comprennent l'obligation au titre de la garantie d'amélioration des modalités de crédit, de même que les engagements et le passif éventuel.

Les estimations se fondent sur la meilleure information disponible au moment de préparer les états financiers et sont révisées tous les ans à la lumière des nouveaux renseignements disponibles. Ces états financiers comportent une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels peuvent différer des estimations établies.

Normes comptables récemment adoptées

Le Conseil des normes comptables du secteur public a publié de nouvelles normes comptables en vigueur pour les exercices commençant le 1er avril 2017 ou après cette date. Par conséquent, le Fonds a adopté les nouvelles normes comptables suivantes.

- SP 2200, Information relative aux apparentés. Ce chapitre définit ce qu'on entend par un apparenté et établit les informations à fournir relativement aux opérations entre apparentés. Les informations sur les opérations entre apparentés et les relations sous-jacentes sont à fournir lorsque ces opérations ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées, et que les opérations ont, ou pourraient avoir, une incidence financière importante sur les états financiers.
- SP 3420, Opérations interentités. Ce chapitre indique de quelle façon doivent être comptabilisées et communiquées les opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que celui du bénéficiaire. Les exigences liées à cette norme sont prises en compte conjointement avec les exigences de la SP 2200.
- SP 3210, Actifs. Ce chapitre fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans le chapitre SP 1000, Fondements conceptuels des états financiers, et établit des normes générales d'informations à fournir concernant les actifs. La divulgation d'information à propos des principales catégories d'actifs qui ne sont pas reconnus est obligatoire. Lorsqu'un actif n'est pas reconnu parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, l'information doit être fournie.
- SP 3320, Actifs éventuels. Ce chapitre définit et établit les normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui résultent d'une situation donnée ou d'une situation incertaine. La divulgation d'information à propos d'actifs éventuels est obligatoire lorsqu'un événement futur confirmant l'existence ou la non-existence de l'actif se produira vraisemblablement.
- SP 3380, Droits contractuels. Ce chapitre définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels qui sont les droits aux ressources économiques découlant de contrats ou d'accords qui donneront lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Les informations à fournir doivent comprendre une description de la nature, de l'ampleur et de l'échéancier des droits contractuels.

Il n'y a aucune incidence sur les états financiers au moment de la transition aux nouvelles normes.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau qui suit présente la composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

	2018	2017
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Encaisse	372 220	470 427
Acceptations bancaires	40 703 323	25 826 051
	<u>41 075 543</u>	<u>26 296 478</u>

Au 31 décembre 2018, la juste valeur des placements du Fonds dans les acceptations bancaires s'établissait à 40 703 323 \$ (25 826 051 \$ en 2017). La juste valeur des acceptations bancaires du Fonds est déterminée au moyen des prix publiés dans un marché actif.

4. Encaisse affectée

Le montant comptabilisé en espèces affectées de 159 857 \$ (2017 – néant) fait référence à un compte de garantie bloqué établi par les fiduciaires en 2018. L'établissement de ce compte est une condition d'emploi et garantit les obligations du Fonds.

5. Placements à long terme

Le tableau qui suit présente l'échéance contractuelle et le rendement moyen des placements à long terme.

	Within 1 year	1 to 3 years	3 to 5 years	Over 5 years	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations provinciales	38 278 410	53 180 476	48 226 051	138 371 673	278 056 610	283 876 422
Acceptations bancaires	—	—	—	—	—	5 001 890
Obligations souveraines	—	—	—	—	—	—
Obligations de société	—	—	—	—	—	—
Obligations du Canada	—	13 086 635	20 851 243	5 807 174	39 745 052	39 940 673
Total	38 278 410	66 267 111	69 077 294	144 178 847	317 801 662	328 818 985
Rendement	3.51%	3.34%	2.88%	2.64%	2.94%	3.02%

Au 31 décembre 2018, la juste valeur des placements à long terme du Fonds s'établissait à 320 465 118 \$ (335 031 495 \$ en 2017). La juste valeur des placements à long terme du Fonds est déterminée au moyen des prix publiés dans un marché actif.

6. Immobilisations

Les tableaux qui suivent présentent la composition des immobilisations.

	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	Matériel visé par un contrat de location-acquisition	Total
	\$	\$	\$	\$
2018				
Coût, début de l'exercice	238 255	248 751	90 787	577 793
Ajouts	46 795	159 426	—	206 221
Coût, fin de l'exercice	285 050	408 177	90 787	784 014
Amortissement cumulé, début de l'exercice	155 613	248 751	32 682	437 046
Amortissement	21 209	13 054	25 116	59 379
Amortissement cumulé, fin de l'exercice	176 822	261 805	57 798	496 425
Valeur comptable nette	108 228	146 372	32 989	287 589
	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	Matériel visé par un contrat de location-acquisition	Total
	\$	\$	\$	\$
2017				
Coût, début de l'exercice	234 843	248 751	90 787	574 381
Ajouts	3 412	—	—	3 412
Coût, fin de l'exercice	238 255	248 751	90 787	577 793
Amortissement cumulé, début de l'exercice	137 463	248 751	7 566	393 780
Amortissement	18 150	—	25 116	43 266
Amortissement cumulé, fin de l'exercice	155 613	248 751	32 682	437 046
Valeur comptable nette	82 642	—	58 105	140 747

L'amortissement est inclus dans les frais d'administration portés à l'état des résultats.

7. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau qui suit présente la composition des crédoiteurs et charges à payer.

	2018	2017
	\$	\$
SCHL	86 846	253 480
Autres crédoiteurs et charges à payer	1 187 443	920 613
	1 274 289	1 174 093

8. Avantages incitatifs reportés relatifs à des baux

Le Fonds a reçu 105 751 \$ (2017 – néant) du bailleur de ses locaux à bureaux en tant que remboursement d'une partie des coûts d'améliorations locative conformément à l'accord de prolongation de bail de 2018. Ce montant est amorti sur la durée du bail, qui est de six ans, en tant que réduction de la charge de location. La réduction de la charge de location a été de 4 693 \$ (2017 – néant).

9. Gestion du capital

Le Fonds inclut les apports reportés dans la définition du capital. Le 31 décembre 2018, les apports reportés s'élevaient à 358 788 766 \$ (2017 – 355 022 890 \$). Ces apports ont été principalement investis dans des placements à long terme, le solde étant détenu dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie afin de répondre aux besoins d'exploitation à court terme.

Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital sont de réduire au minimum la volatilité du revenu de placements et des flux de trésorerie prévus, afin d'obtenir des rendements suffisants pour que le Fonds puisse atteindre ses objectifs, maintenir suffisamment de liquidités pour répondre au fur et à mesure à ses besoins d'exploitation, et préserver le capital.

L'apport reporté comprend l'apport initial de 300 millions de dollars du bailleur du Fonds et tout revenu de placements, déduction faite des charges engagées par le Fonds. Aux termes de l'acte de fiducie, les revenus, gains et augmentations, déduction faite des charges, doivent être ajoutés à cet apport initial et affectés exclusivement à l'atteinte des objectifs du Fonds. L'acte de fiducie stipule également que les obligations éventuelles et réelles du Fonds, sous le régime du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, ne doivent pas dépasser la valeur nette du Fonds, qui correspond à la différence entre l'actif et le passif du Fonds. Celui-ci se conforme à ces modalités établies dans l'acte de fiducie.

Le 13 décembre 2018, le bailleur du Fonds a approuvé un énoncé révisé de politique de placement et une stratégie d'investissement, qui comprenait des cotes de crédit et catégories d'instrument différentes de celles qui étaient permises dans le passé. Les cotes de crédit admissibles ont été légèrement abaissées pour permettre des placements dans des obligations de sociétés à rendement supérieur jusqu'à une maximum de 33 % du portefeuille total de placements du Fonds. L'ajout d'obligations de sociétés devrait améliorer le rendement global du portefeuille de placements du Fonds.

Aucune modification n'a été apportée aux objectifs, aux lignes de conduite ou aux processus applicables pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018.

10. Frais d'administration

Le tableau qui suit présente la composition des frais d'administration.

	2018	2017
	\$	\$
Services techniques et professionnels [a]	2 431 569	2 584 656
Déplacements	283 856	281 790
Gouvernance fiduciaire [b]	319 068	304 113
Locaux administratifs [c]	215 845	180 476
Informatique et télécommunications	166 730	161 276
Autres [d]	377 917	291 467
	3 794 985	3 803 778

[a] Les services techniques et professionnels comprennent les charges de personnel (salaires et avantages sociaux), les frais des gestionnaires de placements, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais bancaires, les frais du dépositaire, les primes d'assurance, les honoraires de services-conseils et les frais d'autres services divers.

[b] La gouvernance fiduciaire comprend les honoraires et les frais de déplacement pour un nombre maximal de neuf fiduciaires.

[c] Les locaux administratifs comprennent principalement les contrats de location des locaux administratifs et les services publics.

[d] Les autres dépenses comprennent principalement les frais de marketing et de promotion, l'amortissement du mobilier et du matériel, les fournitures de bureau, les frais de poste et de messagerie, et l'expansion du Fonds.

Les divers honoraires de gestion et menues dépenses liés à la SCHL, comme le mentionne la note 15, sont imputés essentiellement aux postes « Services techniques et professionnels » dans le tableau ci-dessus.

11. État des flux de trésorerie

La variation nette des soldes du fonds de roulement liés à l'exploitation est la suivante.

	2018	2017
	\$	\$
Augmentation de l'encaisse affectée	(159 857)	—
Baisse des intérêts courus à recevoir	86 173	105 118
Augmentation des charges payées d'avance	(19 281)	(1 518)
Diminution (augmentation) des débiteurs	(19 141)	2 383
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	100 196	(91 431)
Augmentation des avantages incitatifs reportés relatifs à des baux	101 058	—
	89 148	14 552

12. Développement du potentiel

Le montant maximal disponible aux fins du développement du potentiel pendant un exercice ne doit pas dépasser 50 % du bénéfice net de l'exercice précédent. Pour déterminer le montant disponible à ces fins, le Fonds définit le bénéfice net comme étant le revenu de placements et les autres revenus, moins les charges engagées pendant l'exercice. Tout montant non dépensé à la fin d'un exercice peut être reporté aux exercices suivants.

Les variations du montant disponible aux fins du développement du potentiel sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début de l'exercice, avant toute affectation supplémentaire	5 903 864	4 402 530
Plus		
Affectations pendant l'exercice (50 % du bénéfice net de l'exercice précédent)	2 835 465	2 778 898
	8 739 329	7 181 428
Moins		
Montant engagé aux fins du développement du potentiel	2 511 203	1 277 564
Solde à la fin de l'exercice, avant toute affectation supplémentaire	6 228 126	5 903 864
Plus		
Affectations pour l'exercice suivant (50 % du bénéfice net de l'exercice en cours)	1 882 938	2 835 465
Solde disponible pour l'exercice suivant	8 111 064	8 739 329

13. Engagements et passif éventuel

Engagements

Le Fonds loue des locaux à bureaux et du matériel informatique en vertu de contrats de location-exploitation à long terme venant à échéance le 31 juillet 2024. Les paiements annuels minimaux exigibles en vertu de contrats de location au cours des cinq prochains exercices sont les suivants (voir la note 14 pour les engagements en vertu de contrats de location de matériel informatique) :

	<u>\$</u>
2019	101 407
2020	104 321
2021	108 400
2022	109 857
2023	111 897
	535 882

En outre, le 1er juin 2016, le Fonds a conclu un contrat de trois ans avec une organisation de technologie de l'information (TI) pour la prestation de services de soutien informatique. Les paiements annuels minimaux futurs sur la durée restante du contrat s'établissent comme suit :

	<u>\$</u>
2019	22 367

Le 28 avril 2008, le Fonds a conclu une convention de gestion de cinq ans avec la SCHL. La convention a été prolongée jusqu'au 31 mars 2015 aux termes d'une entente. La convention de gestion n'a fait l'objet d'aucune prolongation supplémentaire. Néanmoins, la SCHL continue de fournir certains services de gestion au Fonds. En vertu de cette convention, le Fonds doit rembourser au gestionnaire tous les frais directs, indirects et généraux réels et raisonnables que celui-ci engage. Ces frais comprennent les honoraires du gestionnaire des placements et d'autres dépenses connexes engagées par la SCHL au nom du Fonds.

Au 31 décembre 2018, le Fonds avait conclu des contrats avec des fournisseurs de services de développement du potentiel. Les travaux effectués par ces fournisseurs jusqu'au 31 décembre 2018, mais non encore payés par le Fonds, représentant un montant de 379 481 \$ (2017 – 267 639 \$) sont présentés à la note 7 sous « Autres créditeurs et charges à payer ». Le solde dû aux termes de ces contrats pour les travaux encore inachevés au 31 décembre 2018 est d'environ 921 000 \$ (2017 – 598 500 \$).

Au 31 décembre 2018, le Fonds avait conclu des contrats avec des experts-conseils pour des services professionnels pour le Fonds. Les travaux effectués par ces experts-conseils au 31 décembre 2018, mais non encore facturés au Fonds, représentant un montant de 37 230 \$ (2017 – 58 114 \$) sont inclus dans la note 7 sous « Autres créditeurs et charges à payer ». Le solde dû aux termes de ces contrats pour les travaux encore inachevés au 31 décembre 2018 est d'environ 25 000 \$ (2017 – 184 000 \$).

Garantie d'amélioration des modalités de crédit

Au 31 décembre 2018, le Fonds avait approuvé des octrois de garanties maximales de prêt au logement d'une valeur de 964 millions de dollars (2017 – 943,1 millions de dollars), fondées sur un nombre estimatif de 6 600 logements (2017 – 6 500), à des collectivités des Premières Nations.

Depuis ses débuts, le Fonds a fourni des garanties sur un total de 257 prêts (2017 – 215) pour 297 logements (2017 – 255), y compris des logements locatifs unifamiliaux et multifamiliaux, sous le régime du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, pour un montant maximal garanti de 4 994 475 \$ (2017 – 4 252 202 \$). La période d'amortissement des prêts varie de 6 à 25 ans. La période d'amortissement des prêts varie de 6 à 25 ans. Les Premières Nations ont versé une indemnité au Fonds pour tout montant que le Fonds pourrait devoir payer au prêteur dans le cadre du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit. Au 31 décembre 2018, le montant maximal garanti en souffrance s'élevait à 4 185 189 \$ (2017 – 3 982 761 \$).

Selon une estimation, le passif du Fonds sur le montant garanti de 4 185 189 \$ au 31 décembre 2018 (2017 – 3 982 761 \$) est de 243 968 \$ (2017 – 165 502 \$). Le Fonds n'a pas d'historique de règlements payés à des prêteurs à ce stade-ci. Au 31 décembre 2018, 14 étaient en souffrance (2017 – 15 prêts). Le montant total en souffrance est de 2 252 771 \$ (2017 – 2 553 564 \$) et le dépassement d'échéance s'échelonne de 15 à 420 jours (2017 – 15 à 120 jours). Comme le passif calculé à la fin de 2017 s'établissait à 165 502 \$, montant inférieur au passif estimé de 243 968 \$ en 2018, la différence de 78 466 a été comptabilisée aux charges en 2018 (2017 – un recouvrement de 98 248 \$) dans l'état des résultats et une augmentation correspondante du compte du passif a été comptabilisée à l'état de la situation financière de 2018.

Impôt sur le bénéfice

Le Fonds a tenu des discussions avec la Direction des décisions de l'Agence du revenu du Canada (ARC) au sujet de sa situation d'entité non imposable. À la fin des plus récentes discussions en 2009, la Direction des décisions de l'ARC n'était pas d'accord avec la position du Fonds, à savoir que ce dernier est une entité non imposable en vertu du paragraphe 149 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « Loi »).

Le Fonds a produit des déclarations T3 de renseignements et de revenus des fiducies (déclarations) indiquant un revenu imposable nul pour les exercices 2008 à 2017. Les avis de cotisation de fiducie (« avis ») reçus de l'ARC indiquent que le revenu imposable et les impôts à payer étaient nuls pour chacun de ces dix exercices. Les avis indiquent que l'ARC peut réévaluer une déclaration à tout moment dans les trois années suivant la date des avis si elle découvre une erreur durant l'examen ou l'audit de cette déclaration. La période de trois ans mentionnée sur les avis afférents aux exercices 2008 à 2014 est maintenant terminée. L'avis de 2015 portait la date du 17 novembre 2016, celui de 2016 portait la date du 7 juin 2017, et celui de 2017 portait la date du 25 juillet 2018.

Le Fonds entend prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir sa position auprès de l'ARC, notamment devant les tribunaux, le cas échéant, afin d'être exonéré de l'impôt prévu à la partie I de la Loi. S'il est déterminé en fin de compte que le Fonds est assujéti à l'impôt sur le revenu, les impôts exigibles depuis l'exercice 2015 du Fonds seraient d'environ 3 620 000 \$ (2017 – 3 450 000 \$).

14. Obligation locative

Fonds loue certains ordinateurs en vertu de contrats de location à long terme, qui ont été immobilisés. Il loue des imprimantes pour une durée de cinq ans, ce qui prendra fin le 7 août 2021. Le Fonds loue également des ordinateurs personnels pour trois ans, c'est-à-dire jusqu'au 31 juillet 2019. Les paiements annuels minimaux exigibles en vertu de contrats de location au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	<u>\$</u>
2019	23 211
2020	9 343
2021	5 450
Total des paiements minimaux en vertu de contrats de location	38 004
Moins le montant représentant les intérêts	2 626
Valeur actuelle des paiements minimaux nets en vertu de contrats de location-acquisition	35 378

Le total des intérêts sur les contrats de location pour l'exercice a été de 2 929 \$ (2017 – 4 142 \$).

15. Opérations entre apparentés

Le Fonds est apparenté au gouvernement du Canada aux termes de la convention de financement, laquelle incluait l'apport initial de 300 millions de dollars versé en 2008 par la SCHL, bailleur du Fonds et mandataire du gouvernement du Canada. L'avoir net du Fonds est consolidé annuellement avec les résultats financiers du gouvernement du Canada dans les Comptes publics.

Le Fonds est apparenté au ministre responsable de la SCHL aux termes de la convention de gestion, laquelle devait être approuvée par le ministre aux termes de l'article 16.1 de l'acte de fiducie, et actuellement aux termes de la convention de gestion tacite.

Le Fonds est également apparenté à la SCHL aux termes des dispositions de la convention de financement et de la convention de gestion tacite. Tous les paiements à la SCHL sont faits dans le cours normal des activités, évalués à la valeur d'échange et conformément aux dispositions de la convention de financement et de la convention de gestion tacite.

En 2018, le Fonds a payé à la SCHL un montant de 142 466 \$ (2017 – 878 026 \$) au titre de divers honoraires de gestion pour 2018 et lui a remboursé d'autres menues dépenses de l'ordre de 34 668 \$ (2017 – 9 576 \$). Au 31 décembre 2018, le Fonds devait à la SCHL un montant de 86 846 \$ (2017 – 253 480 \$).

16. Instruments financiers — risques et incertitudes

Risque de marché

Le risque de marché représente la possibilité que des variations des facteurs de marché sous-jacents, notamment les risques d'intérêt et de crédit, aient des incidences financières défavorables.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se rapporte à l'incidence des variations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et la situation financière du Fonds. Il découle des variations du calendrier et du montant des flux de trésorerie liés aux actifs et passifs financiers du Fonds.

Le risque de taux d'intérêt du Fonds est limité en raison de la stratégie de diversification appliquée, des placements maintenus jusqu'à leur échéance et de l'acquisition de valeurs à revenu fixe selon une approche échelonnée.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité d'une perte si une contrepartie n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Il comprend le risque de défaut et englobe autant la probabilité de perte que l'ampleur probable de celle-ci, déduction faite des recouvrements et de la garantie, au fil du temps.

Le risque de crédit maximal du Fonds correspond à la juste valeur de ses placements et de ses divers débiteurs ainsi qu'à la garantie de prêts inhérente au mécanisme d'amélioration des modalités de crédit. La direction est d'avis que ces instruments financiers ne posent pas un risque de crédit important pour le Fonds. Le Fonds gère le risque de crédit lié aux placements en adoptant des lignes de conduite, qui comprennent des limites quant aux placements autorisés et le respect de cotes de crédit minimales. Ces cotes de crédit sont décrites à la note 2. Au 31 décembre 2018, tous les placements détenus par le Fonds avaient été émis par le gouvernement du Canada, par une province ou par une banque nationale, même si au titre des politiques, d'autres placements étaient permis à cette date.

Le risque de crédit du Fonds associé à la garantie de prêts sous le régime du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit est atténué par la réalisation d'examen annuels de la solidité financière des collectivités des Premières Nations et par une communication continue avec les dirigeants communautaires pour s'assurer que les collectivités des Premières Nations continuent de se conformer aux modalités des ententes conclues dans le cadre du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente la possibilité que par manque de trésorerie, le Fonds éprouve des difficultés à s'acquitter des obligations liées à son passif financier.

Le Fonds a élaboré un processus de planification des flux de trésorerie pour s'assurer d'avoir des ressources suffisantes pour répondre aux besoins de trésorerie courants et prévus. Les sources de liquidité comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les revenus de placements et l'échéance des placements à long terme.

17. Événement subséquent

En janvier 2019, conformément au nouvel énoncé de politique de placement (note 9), le Fonds a acheté des obligations de sociétés d'une valeur totale de 99 millions de dollars. Ces achats ont été effectués en utilisant le produit de la vente d'obligations provinciales ainsi que la majorité des acceptations bancaires en espèces et équivalents de trésorerie (note 3) qui avaient été accumulées à cette fin.

18. Chiffres comparatifs

Certains reclassements ont été faits aux états financiers de l'exercice précédent afin d'améliorer la comparabilité avec les états financiers de l'exercice en cours.



Une initiative de partenariat communautaire a culminé avec des efforts pour un mât totémique soulevé sur le terrain du nouvel hôpital régional de la ville de Queen Charlotte, en Colombie-Britannique. Un festin communautaire et une célébration ont suivi à Skidegate, dans la tradition haïda avec la chanson, la danse et les discours. Nancy Pine, agente de programme principale et Gail Joe, Fournisseur de développement des capacités potentiel ont assisté à la célébration.

Gouvernance

Le Fonds a été créé le 26 mars 2008 en vertu d'un acte de fiducie entre la SCHL et les fiduciaires. La gouvernance, la gestion et le fonctionnement du Fonds sont conformes aux modalités prévues dans les documents d'habilitation du Fonds. Ces documents comprennent un acte de fiducie et une convention de financement avec la SCHL. Les documents ont été conçus pour protéger à la fois le financement fédéral du Fonds et les paramètres mis en place pour l'administration du financement à long terme. Le Fonds a reçu un apport ponctuel de 300 millions de dollars de la part du gouvernement du Canada. Les intérêts gagnés sur les placements de cet apport servent à acquitter les frais d'administration du Fonds et les coûts de son Programme de développement du potentiel. Le Fonds est autosuffisant grâce à l'investissement de l'apport en capital du gouvernement du Canada et au réinvestissement d'une partie de ses revenus.

La convention de financement stipule qu'il ne doit y avoir aucun changement touchant le gestionnaire, ni aucun changement important dans les modalités de la convention de gestion, à moins que ces changements n'aient été approuvés conformément à l'acte de fiducie, ce qui comprend l'obtention de l'approbation des changements par le ministre responsable de la SCHL. Par conséquent, bien que les mandats initiaux et les prolongations aient expiré, une convention de gestion tacite demeure en place. Dans les faits, le Fonds a entrepris des activités de gestion indépendante dans certains domaines, tandis que la SCHL continue de fournir des services directs et de superviser le Fonds à titre de gestionnaire dans d'autres domaines, y compris la gestion des placements du Fonds et la responsabilité à l'égard des obligations financières. Par conséquent, les modalités des ententes actuelles ne sont pas claires et sont incertaines.

Conseil des fiduciaires

Neuf fiduciaires venant des Premières Nations, du gouvernement du Canada et du secteur financier privé assurent la surveillance du Fonds. Le ministre responsable de la SCHL nomme six fiduciaires et le ministre de SAC en nomme trois. Tous les fiduciaires ont intégré le Conseil en mars 2008. À l'heure actuelle, les mandats en question sont tous parvenus à leur terme. En octobre 2018, le gouvernement du Canada a publié un avis de possibilités de nominations au Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. La date limite pour présenter une demande était le 1er décembre 2018. L'avis de possibilités n'est pas censé être le seul moyen de recrutement. Des nominations au Conseil des fiduciaires sont prévues en 2019.



Les fiduciaires fournissent une orientation stratégique et des conseils à la directrice exécutive. Les fiduciaires doivent veiller à ce que le Fonds atteigne ses objectifs et s'assurer de l'investissement prudent et de la protection de l'actif, de la responsabilité financière et de la présentation régulière de rapports sur les résultats. Pour aider les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités, cinq comités du Conseil ont été mis sur pied : Comité d'Audit, Comité des placements, Comité des ressources humaines, Comité des opérations et Comité de régie. Un mandat et des responsabilités ont été conférés à chacun de ces comités.

Les fiduciaires se réunissent en personne quatre fois par exercice pour passer en revue les activités courantes et une fois par exercice en vue de la planification stratégique. Ils tiennent également des téléconférences au besoin. Chaque année, leur rencontre en personne du mois d'août inclut la présence d'une ou plusieurs collectivités des Premières Nations, alors que les autres se déroulent dans les bureaux du Fonds à Ottawa.

Voici des renseignements concernant les réunions des fiduciaires et des comités en 2018.

Réunions	Nombre de membres	Nombre de réunions prévues*	Nombre réel de réunions	Nombre moyen de jours par réunion
Fiduciaire	6	6	8	1,25
Comité d'audit	3	4	4	0,25
Comité des placements	2	4	8	0,25
Comité des ressources humaines	2	2	5	0,25
Comité des opérations	2	7	3	0,25
Comité de régie	2	7	4	0,25

* Les réunions se font en personne ou par téléconférence.

Les charges réelles engagées pendant l'exercice au titre de la gouvernance fiduciaire sont les suivantes :

Charges	2018 (\$)
Honoraires	129 450
Déplacements	161 144

Board of Trustees



« Nous sommes devenus fiduciaires du Fonds afin de promouvoir la notion d'indépendance des Premières Nations dans tous les domaines de la gouvernance. Le logement est le fondement d'une collectivité stable, un domaine que nous considérons comme d'une importance vitale. »

John Beaucage

Comités : Placements (président); Opérations (président), Régie (président)

John Beaucage est président du Conseil des fiduciaires depuis sa nomination en 2008.

Eyaabay (son nom traditionnel) est un gardien du calumet du clan de l'ours. Citoyen de la Première Nation Wasauksing (Ontario), M. Beaucage a été élevé dans la Première Nation Shawanaga et compte des membres de sa famille élargie dans la Première Nation de Nipissing.

M. Beaucage siège à un certain nombre de conseils d'administration et travaille sur des projets en énergie verte avec plusieurs Premières Nations de l'ensemble du pays. Il a également travaillé en médiation sur les différends fonciers et a été nommé conseiller spécial en affaires autochtones auprès de la ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario. M. Beaucage a joué un rôle déterminant dans la réunion des premiers ministres qui a eu lieu à Kelowna, en Colombie-Britannique, en novembre 2005. Avant la réunion des premiers ministres, il a été coprésident des groupes de travail des premiers ministres sur le logement et les relations. En 2004, M. Beaucage a été élu chef du Grand conseil afin de servir les 42 Premières Nations membres de la Nation Anishinabek. Il a été réélu par acclamation en 2006. Avant 2004, M. Beaucage a été chef élu de la Première Nation Wasauksing pendant quatre mandats consécutifs.

M. Beaucage est diplômé de l'Université de Western Ontario et a fait des études supérieures à l'Université de la Colombie-Britannique. Il a reçu un doctorat honorifique en lettres de l'Université Nipissing lors de la collation des grades de 2009. Économiste de formation, M. Beaucage a travaillé pour la SCHL pendant plus de 15 ans un peu partout au Canada.



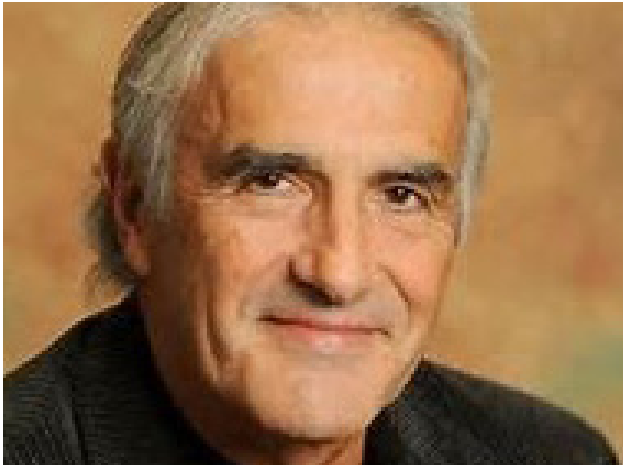
« Ma motivation a été de croire en nos collectivités et de leur permettre de réaliser leurs rêves. »

Ruth Williams

Comités : Placements; Régie; Opérations; Ressources humaines (présidente)

Ruth Williams est vice-présidente du Conseil des fiduciaires depuis sa nomination en 2008.

Mme Williams est originaire de High Bar et est membre inscrite du gouvernement Tl'etinqox (C.-B.). Elle est actuellement conseillère auprès des entreprises et gestionnaire de projet de Pathways to Technology Project auprès d'All Nations Trust Company. Elle compte plus de 27 ans d'expérience dans le domaine des finances, de la gestion du risque, de la supervision de programme et de la gestion des ressources humaines. Mme Williams est aussi l'ancienne présidente-directrice générale et membre fondatrice d'All Nations Trust Company. Mme Williams assume actuellement la présidence de la Kamloops Native Housing Society (société d'habitation autochtone de Kamloops); siège au conseil des gouverneurs de l'Université Thompson Rivers; est membre du Conseil national de développement économique autochtone ainsi que de la Lower Nicola Indian Band Development Corporation. En 2010, Mme Williams a reçu un doctorat honorifique en droit de l'Université Thompson Rivers.



Maurice Biron

Comité : Audit (président)

Maurice Biron est président du Comité d'audit depuis sa nomination en 2008.

M. Biron est membre de la Première Nation Garden River (Ontario) et président de Nativest Inc., un cabinet de conseillers d'entreprise de Toronto qui participe à des projets d'énergie renouvelable. Il a acquis une longue expérience dans les domaines des finances et du placement dans des programmes et des fonds conçus pour le financement durable des petites et moyennes entreprises (PME) auprès de la Société financière internationale (membre de la Banque mondiale). Il a également travaillé en financement des PME à la Banque fédérale de développement (aujourd'hui, la Banque de développement du Canada), de même qu'à la Banque Toronto-Dominion où il a notamment travaillé, pendant un certain temps, à l'audit d'entreprises à l'échelle internationale. M. Biron est le vice-président et un membre fondateur de Two Rivers Community Development Centre, une société de financement des Autochtones œuvrant auprès des Six Nations et de la Première nation Mississaugas of the New Credit. M. Biron est titulaire d'un baccalauréat ès arts et d'un baccalauréat en commerce (avec distinction) et il porte les titres de CPA et de CGA.

« Unis pour construire une entité offrant des logements « axés sur le marché » en croyant qu'ils transformeraient les Premières Nations et qu'ils amélioreraient la vie des gens. Fiers d'avoir participé et contribué à la vision de la Fiducie. »



Jim Prodger

Comité : Audit

Jim Prodger réside à Truro, en Nouvelle-Écosse, où il possède et exploite Prodger and Associates Business Consultants. Il est gestionnaire financier autochtone agréé et a travaillé pour la Première Nation de Millbrook à titre de gestionnaire des finances ainsi qu'auprès de trois autres Premières Nations dans un rôle consultatif au cours des 30 dernières années. En 2018, M. Prodger a été de nouveau nommé au Conseil de gestion financière des Premières Nations et il est président du Comité d'audit.

« Les onze dernières années ont été intéressantes, une courbe d'apprentissage très abrupte qui a été tout à fait gratifiante. »



Gail Shawbonquit

Comité : Ressources humaines

Gail Shawbonquit est membre de la Première Nation Atikameksheng Anishnawbek (auparavant Première Nation de Whitefish Lake), en Ontario.

Avant de prendre sa retraite, elle a occupé divers postes au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, dont ceux de directrice, Gestion des immobilisations, et de directrice au bureau de Sudbury. Après ses années de service au gouvernement fédéral, elle a rempli deux mandats à titre de chef élue de la Première Nation Atikameksheng Anishnawbek. Mme Shawbonquit sert sa collectivité en qualité de présidente du Comité des terres. Elle détient un baccalauréat ès arts en études autochtones et en sciences politiques.

« Une expérience gratifiante et mémorable. Laisser un héritage dont je suis si fière. »



Eric Menicoche

Comité : Audit

Eric Menicoche est un Déné de la Première Nation Dehcho et membre de la Première Nation Liidlii Kue dans les Territoires du Nord-Ouest. Il est actuellement conseiller et membre du conseil d'administration de la branche économique de la Première Nation Liidlii Kue (Nogha Enterprises). M. Menicoche s'occupe de récoltes renouvelables. Il est président-directeur général de Xah ndah Resources Limited. M. Menicoche a déjà travaillé au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à titre de coordonnateur régional de la justice communautaire — Dehcho; coordonnateur du mieux-être pour la Première Nation Pedzhéh Kue; coordonnateur du développement économique pour la Première Nation Liidlii Kue; membre de l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie. M. Menicoche a contribué à la création du Dehcho Trust pour les Premières Nations Dehcho. M. Menicoche est titulaire d'un baccalauréat en études autochtones de l'Université Trent.

« Réaliser une vision pour aider nos Premières Nations à construire et à posséder leur propre maison. »



Membres des comités

Comité d'audit

Maurice Biron, président
Jim Prodger
Eric Menicoche

Comité des placements

John Beaucage, président
Ruth Williams

Comité des ressources humaines

Ruth Williams, président
Gail Shawbonquit

Comité des opérations

John Beaucage, président
Ruth Williams

Comité de régie

John Beaucage, président
Ruth Williams

Personnel du Fonds au 31 décembre 2018

Deborah Taylor, *directrice exécutive*

Earl Commanda, *directeur du programme*

Travis Seymour, *directeur, Finances et administration*

Ruth Deatcher, *coordonnatrice principale du développement des affaires et de la mise en œuvre de l'amélioration des modalités de crédit*

Jason Haskett, *agent de programme principal*

Nancy Pine, *agente de programme principale*

Lucille Michaud, *agente de programme principale*

Jan Edmison, *analyste principale des activités*

Carl Kanjilal, *analyste financier principal*

Mike Britton, *conseiller financier principal*

Tae Kim, *conseiller financier principal*

Almaz Kifleyesus, *analyste*

Tracy Tarnowski, *conseillère sur les procédés administratifs*

Crystal Garrow, *administratrice*

Rebecca Deatcher, *analyste subalterne*

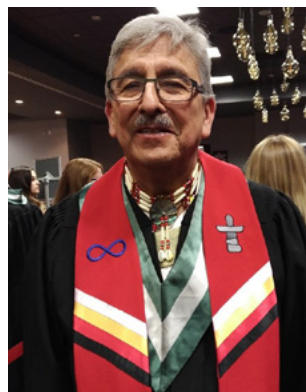
Faits Saillants de 2018 - Personnel du Fonds

Le Fonds tient à féliciter Earl Commanda, gestionnaire de programme, qui a obtenu son diplôme avec distinction du Programme des enseignants et formateurs d'adultes (programme de trois ans) au Collège Algonquin en juin 2018. Sur la photo, il reçoit les félicitations de la présidente du collège Algonquin, Cheryl Jensen, sur la scène du stade de la CCT à Ottawa, en Ontario.

Les étudiants autochtones reçoivent une écharpe supplémentaire de quatre couleurs qu'ils portent par-dessus les couleurs du collège. Earl porte le collier d'os de son habit de danse traditionnelle pour montrer son origine.

Le personnel du Fonds a participé au défi des bas de Noël, organisé par notre gestionnaire immobilier, Quadreal. Les biens recueillis ont été donnés à des organismes de bienfaisance locaux. Le personnel a également participé à la campagne de boîtes cadeaux J'aime les Premiers Peuples, qui a permis de recueillir 15 boîtes à chaussures de jouets, de livres, d'objets d'artisanat, d'accessoires pour les températures chaudes, et de faire des dons pour payer les frais de transport des boîtes aux enfants et aux adolescents des collectivités semi-éloignées.

Les fiduciaires et le personnel souhaitent féliciter George Jenkins, directeur, administration du Fonds et Gale Foster, administratrice, pour leur départ à la retraite en 2018. Ayant joint le Fonds à quelques mois d'intervalle l'un de l'autre, ils travaillaient tous deux au Fonds depuis plus de huit ans. Leurs talents et leur sens de l'humour nous manquent!



Personnel du Fonds — Rebecca Deatcher, Crystal Garrow, Nancy Pine



Nos partenaires prêteurs

Prêteurs nationaux



Saskatchewan



Ontario/Québec



Colombie-Britannique



Comment fonctionne le Fonds

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations est une fiducie indépendante, autonome et sans but lucratif poursuivant les deux objectifs suivants :

1. Faciliter le financement de logements du marché par le secteur privé pour les Premières Nations tout en contribuant à l'accès à des logements du marché dans les collectivités des Premières Nations.
2. Développer le potentiel des Premières Nations qui désirent offrir des logements du marché ou accroître l'offre de tels logements.

Le Fonds s'appuie sur les réussites de collectivités innovatrices. Il s'agit d'un programme strictement facultatif. Il ne remplace aucun programme existant. Le Fonds fonctionne plutôt en tandem avec les programmes en vigueur afin d'accroître le nombre de logements du marché dans les réserves.

Qu'entend-on par «logements du marché»?

Il s'agit d'une notion large englobant la propriété privée, la location et la location avec option d'achat. En clair, cela signifie que les propriétaires ou les occupants paient soit un loyer, soit des mensualités sur un prêt. Non seulement ce type de logement constitue pour les Premières Nations un outil puissant d'investissement dans leur collectivité, mais il offre aussi aux familles la possibilité d'investir dans leur avenir en constituant leur propre avoir foncier. De plus, il contribue à la pérennité des programmes existants en fournissant une autre option de logement ainsi qu'en affectant le financement là où les besoins sont les plus pressants.

Comment le Fonds y parvient-il?

Le Fonds détermine l'admissibilité d'une Première Nation et offre aux prêteurs agréés un appui financier partiel pour la garantie relative aux prêts au logement fournie aux institutions financières par la Première Nation. Celle-ci peut alors utiliser ce filet pour négocier des arrangements avec un ou des prêteurs agréés afin que ses membres puissent s'adresser directement à un ou plusieurs prêteurs pour obtenir du financement. Ce financement contribuera à la construction, à l'achat ou à la rénovation de logements dans une réserve ou sur des terres visées par un règlement, selon le cas, à des fins de propriété ou de location. En raison du principe de propriété collective des terres, la Première Nation doit garantir les prêts au logement accordés à ses membres.

Si un emprunteur manque à ses obligations à l'endroit d'un prêt admissible, le prêteur cherchera à obtenir une indemnité auprès de la Première Nation. Si celle-ci n'est pas en mesure d'honorer ses obligations à titre de garante du prêt, le prêteur pourra alors faire appel au Fonds pour obtenir une indemnité jusqu'à concurrence

du montant accumulé par le prêteur au titre de l'amélioration des modalités de crédit, que l'institution a accumulé relativement aux prêts consentis dans la collectivité. Le Fonds n'accorde toutefois pas de prêts.

Le Fonds

Appuie les ententes conclues entre les Premières Nations et les prêteurs

Le Fonds a créé une autre forme de garantie pour les institutions financières qui consentent des prêts au logement à des personnes vivant dans des réserves ou sur des terres visées par un règlement, ce qui attirera des prêteurs vers ces collectivités et donnera aux Premières Nations des moyens de négocier des taux d'intérêt plus bas, des ententes de partage des risques, des droits d'accès réduits aux programmes et des ententes administratives. Ainsi, les membres vivant dans les réserves auront les mêmes options et occasions en matière de logement que les personnes habitant dans les collectivités non autochtones du pays.

Respecte le principe de propriété collective des terres dans les réserves

Hors réserves, les institutions consentent des prêts au logement en prenant les terrains en garantie. Dans les réserves, les terres sont détenues par la Couronne au bénéfice des membres des Premières Nations; leur propriété est donc souvent considérée comme collective. Comme les terres des réserves ne peuvent être prises en garantie par les prêteurs, il est difficile pour les membres des Premières Nations d'obtenir des prêts au logement dans leurs collectivités. La mesure de protection fournie par le Fonds, conjointement avec les garanties offertes par les Premières Nations, fournit un filet de sécurité aux prêteurs, tout en respectant le principe de propriété collective des terres des réserves.

Accroît le potentiel des Premières Nations

Le Fonds a établi un Programme de développement du potentiel qui procure du financement aux collectivités des Premières Nations qui respectent la totalité ou la quasi-totalité des critères du Fonds relatifs à l'amélioration des modalités de crédit, mais ont certains points à renforcer ou à améliorer. Le financement du développement du potentiel permet d'offrir de la formation, des conseils et un encadrement axés sur l'amélioration de la capacité de production de logements du marché pour les Premières Nations admissibles et leurs membres.

Critères d'accès

Fondés sur des principes plutôt que sur des règles, les critères d'accès sont divisés en trois piliers :

- la gestion financière;
- la bonne gouvernance;
- l'engagement de la communauté (et preuve qu'il y a une demande à l'endroit des logements du marché).

Il revient à la Première Nation de prouver au mieux de sa capacité comment elle satisfait aux principes de chacun des piliers.

Glossaire

Avantage incitatif relatif à un bail

La négociation de contrats de location inclut parfois des avantages incitatifs offerts par le locateur afin d'encourager le locataire à signer. Ces avantages incitatifs peuvent comprendre des paiements initiaux au comptant versés au locataire, une période de loyer gratuite ou une contribution à certains coûts assumés par le locataire, comme les améliorations locatives et l'aménagement des locaux.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les primes et escomptes sur obligations sont inscrits initialement au bilan puis imputés aux intérêts créditeurs sur la durée du placement.

Méthode du report

Selon la méthode du report pour comptabiliser les apports, les apports affectés qui sont liés aux charges des périodes futures sont reportés et imputés aux revenus pendant la période où les charges connexes sont engagées.

Juste valeur

La juste valeur correspond au montant de la contrepartie qui serait convenue lors d'une opération sans lien de dépendance entre deux parties consentantes, dans des conditions normales.

Liste d'acronymes

FLMPN (le « Fonds »)

Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations

CGFPN

Conseil de gestion financière des Premières Nations

AAFA

Association des agents financiers autochtones

AANC

Affaires autochtones et du Nord Canada

SAC

Services aux Autochtones Canada

SCHL

Société canadienne d'hypothèques et de logement

AADNC

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada

APN

Assemblée des Premières Nations

CAADA

Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones



Coordonnées

Fonds pour les logements du marché
destinés aux Premières Nations
1420, place Blair, bureau 510
Ottawa, Ontario
K1J 9L8

Réception ou numéro principal :
1-866-582-2808 ou 613-740-1592
Télécopieur : 613-740-9932

Demandes de renseignements
généraux : info@flmpn.ca
Site Web : www.flmpn.ca